

## Synthèse analytique des recherches concernant le projet « mobilités »

*Key challenges and issues raised by young west African mobile Children and Youth".  
Findings from the West Africa Mobilities Project*

Guy Massart (PhD)

Consultant

[guy\\_massart\\_us@yahoo.com](mailto:guy_massart_us@yahoo.com)

Juin 2009

« Ce n'est pas l'exode qui est mauvais, mais quand tu ne connais pas des personnes » (Jeune garçon)

« Vous ne pouvez pas aimer mes enfants plus que moi » (Mère)

« Ici ou ailleurs, je souffre, alors je préfère tenter ma chance » (Jeune garçon)



Massart-Mali 2008

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	9
Preliminaire: .....	9
Structure du rapport: .....	9
<b>Le cadre des interrogations de la plateforme</b> .....	11
Déclencheurs .....	11
Réflexion sur la notion de « trafic », « traite ».....	11
Contexte empirique des mobilités des enfant.....	11
La question de la migration dans le contexte de la globalisation.....	12
Les questions en débat dans le cadre du phénomènes de mobilités.....	13
La tension entre l'idéal et l'observé, les normes universelles et les normes locales.....	13
La famille.....	13
Les communautés.....	14
La définition de la jeunesse et de l'enfance.....	14
Les dimensions de l'enfant prises en compte.....	15
La réalité des états.....	15
L'école, la formation, l'éducation, intégration.....	16
La société civile et la citoyenneté.....	16
L'image de l'Afrique.....	17
L'exploitation et violences.....	17
Les dimensions habituelles de l'étude des migrations.....	17
La démographie.....	17
L'économie.....	18
Opportunité et redistribution.....	18
Imaginaire et citoyenneté.....	19
Identité et espaces.....	19
Questions et défis pour les agences .....	19
Une approche pragmatique .....	19
Alliances et dissémination, les chaînons manquants.....	20
Le pouvoir des agences et leurs conséquences.....	20
Quel universalisme? .....	21
Etat, école et citoyenneté.....	21
Apprendre des migrations.....	22
<b>Grandes tendances</b> .....	23
Des mobilités ambiguës.....	23
La notion de mobilité.....	23
Les ambiguïtés structurelles.....	24
Les ambiguïtés de l'expérience de mobilité.....	24
Les mobiles contactés.....	25
Jeunes filles domestiques temporaires, enfants et jeunes.....	25
Garçons dans les secteurs primaires.....	26
Garçons et filles isolés vers les pôles économiques.....	26
Garçons et filles vers les pôles économiques colonisés.....	26
Confiance .....	26
Nouveaux nomades.....	27

Réfugiés.....	27
Les raisons et motivations.....	27
Argent – liquidités.....	27
Biens.....	27
Transformer la réalité sociale.....	28
Fuir un milieu stigmatisé.....	29
Changer de cadre économique.....	29
Les responsabilités familiales.....	30
S'émanciper, s'éduquer.....	30
Mariage des filles.....	31
Les mécanismes à l'oeuvre .....	31
Accès à la terre et aux autres moyens de production .....	32
Répartition des charges et responsabilités.....	32
Diversification économique et exploitation.....	33
L'économie mondiale et autres crises.....	33
Histoires de migration .....	34
Réseaux, extensions communautaires.....	34
Projection dans le futur.....	34
Rationalité de la décision .....	35
Incorporation de l'endurance.....	35
Echanges.....	35
Comment.....	36
Mobile mais pas seul .....	36
Etre informée, bien informée.....	36
Avoir de l'argent.....	36
Bénédiction .....	37
Incorporation de l'endurance.....	37
Les aides – adjuvants.....	37
Enfant mobile, intermédiaire à trafiquant.....	37
Prébende.....	38
Effets individuels et sociologiques.....	38
Relations intergénérationnelles.....	38
Transformations des formes matrimoniales, familiales et communautaires.....	38
Redéfinition des espaces.....	39
Religieux.....	39
Acquisition de savoir-faire et savoir-être.....	39
Blessures psychologiques et physiques .....	40
<b>Analyse.....</b>	<b>41</b>
Isolement et intégration.....	41
Etre subalterne – exploitation – esclavage.....	41
Quelles familles?.....	42
La violence partout, pourquoi?.....	42
« Se faire, » à la recherche d'identités contemporaines.....	43
Ecole ou éducation/ formation.....	43
Le GENRE.....	43
Une exception guinéenne?.....	44
<b>Les recommandations principales.....</b>	<b>45</b>
Maillage- Chaînon manquant, le soutien aux enfants mobiles.....	45

Associations d'enfants.....	46
Associations de service.....	46
Organisation des adjuvants.....	46
Information .....	46
Agir sur les conditions de vie.....	46
Famille.....	46
Violences domestiques.....	47
Genre.....	47
Services.....	47
Crédit, épargne.....	47
Education et santé.....	47
Participation.....	48
Développement culturel.....	48
Communication.....	48
Régulations.....	48
<b>Conclusions.....</b>	<b>49</b>
Mobilités, stratégies et positionnement.....	49
Les cibles et défis.....	49
Citoyenneté .....	50
<b>Recommandations du consultant.....</b>	<b>51</b>
Quelles études pour poursuivre.....	51
Ecoute, contextualisation et proximité.....	52
Âge .....	52
Les capacités de l'enfant – systèmes de protection.....	52
<b>Références citées.....</b>	<b>54</b>

## Résumé

Ce rapport est une synthèse des données, études, rapports, manuels, présentations mis à la disposition du consultant par la plateforme du projet « Mobilités ». La « plateforme » se compose d'organisations liées entre elles par un accord, dans le cadre d'un projet dont l'objectif est la production d'un positionnement et de recommandations d'actions concernant les pratiques de mobilité des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest – Le Bureau International du Travail, ENDA, le Mouvement Africain des Jeunes et Enfants Travailleurs, l'Organisation Internationale des Migrations, Save the Children Sweden, Terres des Hommes, le Bureau régional de l'UNICEF.

Sur la base du corpus fourni, complété par des articles et rapports récents qui informent l'analyse des données, ce rapport présente deux abordages analytiques principaux. D'abord, le cadre conceptuel de la réflexion entamée sous le projet « mobilités » est analysé. Il permet de mettre en exergue les questions clés et les contradictions qui traversent ce cadre. Ensuite, les pratiques de mobilités documentées sont présentées et analysées.

Dans les sections finales, les recommandations des différents auteurs sont présentées. Des conclusions et recommandations du consultant closent le document.

### *Cadre des interrogations de la plateforme*

Le cadre conceptuel est analysé en suivant la généalogie de la réflexion et des pratiques des agences concernées.

Cette réflexion se base sur deux « déclencheurs » : le premier, une revue critique du phénomène et des projets combattant la traite et le second, la prise en compte des pratiques de mobilité telles qu'elles sont vécues et expérimentées par les enfants et les jeunes de la région.

Premièrement, en ce qui concerne la traite, la volonté de la remettre dans le contexte local se fonde sur trois constatations principales qui tiennent à son applicabilité et aux conséquences des actions qui cherchent à la combattre.

D'abord, les projets de lutte contre la traite ont eu des effets pervers. Ils portent préjudice aux enfants qui ont continué à quitter leur lieu de naissance mais dans des conditions de clandestinité qui les rendent plus vulnérables et qui stimulent des intermédiaires de plus en plus tactiques. Ensuite, les mesures mises en place pour contrôler localement les déplacements des enfants n'ont pas fonctionné. Les rapatriements, aussi peu nombreux qu'ils aient été, sont fréquemment suivis d'un nouveau départ presque immédiat, puisque l'indicateur de succès localement est de « ramener quelque chose ». Enfin, les politiques de combat de la traite, sous le label de normes universelles, se sont inspirées de réalités propres à l'Europe de l'Est et de l'Asie du Sud-est, ne trouvent que peu d'échos dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs recherches ont notamment montré que des enfants considérés comme victimes de « trafic », avaient bougé de leur propre chef et non sous la contrainte.

L'analyse de ce cadre montre combien les notions centrales des politiques centrées sur l'enfant prennent des sens différents dans les documents, les conventions et dans les conditions quotidiennes de vie des enfants et des jeunes de la région. La définition de l'enfance, les formes multiples de la famille, la multiplication des communautés, les modes de socialisation et les formes d'éducation, les capacités des états, sont autant d'entités centrales, de piliers des politiques concernant l'enfance, controversés. Les dimensions psychologiques, économiques et citoyennes des enfants et des jeunes

sont souvent peu considérées, au profit d'une conception sociale.

Un second élément a contribué à la remise en perspective: la prise en compte de données empiriques recueillies auprès d'enfants « migrants indépendants », « mobiles », « en exode », « victimes de traite », « *on the move* »,... La reconnaissance de l'agence (leur capacité à transformer les conditions structurelles dans lesquelles ils vivent) des enfants, leur rôle dans la décision de prendre la route, « d'aller chercher une vie meilleure », interloquent et poussent les intervenants à s'interroger sur leurs conditions de vie, leurs relations avec la famille, les communautés d'appartenance, leurs aspirations, et leurs souffrances quotidiennes. Ces observations et questionnements invitent à prendre en compte les différentes formes de mobilité des enfants et des jeunes, et de les voir comme des faits sociaux, aux diverses conséquences et formes, et non plus tant comme uniquement le fait de réseaux mafieux d'exploitation. La seconde partie du rapport, présente ces diverses formes de mobilité.

### *Mobilité*

Le terme de mobilité a été choisi à la préférence de ceux de migration indépendante, traite, exode, déplacement, ... pour pouvoir accommoder toutes les pratiques qui se basent sur l'exploitation des différenciations spatiales et identitaires que les mobilités impliquent et pouvoir les considérer comme des faits sociaux à analyser. Fondamentalement, la mobilité, en inspirant une approche pragmatique, doit permettre la rénovation des programmes et politiques de protection qui se basent sur les expériences des enfants et des jeunes; ainsi, politiques et programmes de protection doivent pouvoir s'articuler tant autour de la lutte contre les abus subis que du soutien aux initiatives (capitales) et pratiques de protection des enfants, des jeunes et de leurs réseaux (communautés).

Les différenciations spatiales et identitaires dans le cas des enfants et des jeunes tiennent entre autres, aux conditions sociales générales (sécurité, disponibilité de services, objets et liquidités) et très clairement à leur « flexibilité » ou « malléabilité », c'est-à-dire leur position subalterne et leurs propres aspirations à la découverte, à l'éducation, à la reconnaissance et existence sociale, à leur survie matérielle. Elle n'est malheureusement pas fonction d'un déficit quantitatif de main d'oeuvre. Empiriquement, la mobilité se comprend donc comme l'exploitation de deux différenciations: spatiale (physique, culturelle, sociale, économique) et identitaire. Plus théoriquement, la mobilité s'inscrit dans une conception dynamique de l'espace social (Hastrup 2005: 141) selon laquelle des individus deviennent autres en fonction de l'espace dans lequel ils agissent, transformant par là même, les environnements qu'ils occupent.

Au vu de ces constatations, le rapport propose une approche pragmatique qui vise à combiner aux politiques de prévention, des politiques et actions qui prennent en compte les expériences des enfants et des jeunes, leurs initiatives, leurs modes d'acquisition de capitaux (sociaux, humains, économiques) ainsi que les capacités des agences. Il ne s'agit pas de rejeter les normes universelles et notamment la CDE (Convention internationale des Droits de l'Enfant), mais de les faire évoluer, notamment sur la question de la prise en compte de la dimension politique des enfants. Il faut souligner que les marges pour la définition de politiques concernant l'enfance est étriqué, balisé qu'il est par divers protocoles et conventions à prétention universelle. Les jeunes et enfants de l'Afrique de l'Ouest bougent principalement dans la région, mais un faible pourcentage parvient au-delà de la Région, en Europe, Afrique du Nord et Afrique Centrale. Leurs propres pratiques appellent des mesures et cadres globaux mais aussi une approche sur le terrain adaptée, pragmatique, basée sur l'écoute.

## *Grandes tendances des pratiques de mobilité*

On distingue dans les données disponibles différents types d'enfants mobiles. Chacun ne fait sens naturellement qu'en prenant en compte les contextes dans lesquels ces enfants vivent et se déplacent. Cette relation constitue l'objet d'analyse, les jeunes filles bougent vers des centres urbains pour une période (de 1,5 ans à 4 ans voire plus) domestiques, des garçons et jeunes hommes (14-25 ans) se déplacent pour vendre leurs services dans le secteur primaire (agriculture, pêche, minier), ou apprendre un métier. Des garçons et des filles se déplacent vers des pôles économiques régionaux pour y occuper des positions subalternes dans le commerce ou le secondaire. Des enfants confiés à des personnes intègrent les réseaux sociaux des parents pour diverses raisons (fuite de situation de guerre, émigration des tuteurs, éducation, apprentissage professionnel, situation de crise au sein de la famille d'origine).

Les pratiques de mobilité des enfants tirent parti des différences spatiales et identitaires. Elles oscillent entre deux grandes logiques, l'une étant la quête d'opportunités et de ressources que l'on veut ramener au lieu d'origine au profit de dépendants ou de séniors. Un des effets des mobilités des enfants et des jeunes est immanquablement la redéfinition des relations entre séniors et juniors, puisque la sortie du statut d'enfant est lié à la capacité d'entretenir des dépendants. La seconde logique est un mécanisme ancien de distribution des charges et responsabilités. Un enfant est « confié » à d'autres « parents », dans le réseau social des parents. Ces réseaux sont plus ou moins teintés de réciprocité ou irrigués par des liens purement économiques plus ou moins transparents ou clandestins. Les risques pour les enfants varient en fonction du contrôle social effectif qu'il est possible d'exercer dans tout le processus de la mobilité des enfants.

Les raisons du départ sont connues; toutes les études s'entendent sur ce point. Le départ est souvent une décision motivée par la recherche d'argent, la recherche de formation au sens large, d'acquisition de savoir-faire monnayables. Les narratifs des motivations sont répétitifs. Ils mettent en exergue la volonté de collaborer à la reproduction de l'unité familiale (et les formes de cette unité sont multiples et en pleine mutation) et souvent d'échapper au milieu d'origine stigmatisé par son retard de développement mais aussi, par les relations sociales et le statut inférieur auquel sont confinés les enfants et les jeunes.

Les motivations d'éducation sont à entendre dans leur sens large, « connaître le monde », « se civiliser » sont des termes fréquemment utilisés par les mobiles. La notion de quête a toute sa pertinence dans ces motivations et permet de mettre en relief l'aspiration à « se faire », à se construire, à se situer dans un monde tissé de relations qui les contraignent. Les risques sont plus ou moins connus, plus ou moins ignorés; il s'agit naturellement de socialiser à travers les médias contemporains les expériences des jeunes mobiles au profit de ceux qui envisagent le départ. Les parents approuvent dans la plupart des cas le départ de leurs enfants. Pour les jeunes filles, il est fréquent que les familles prennent la décision et organisent le départ de leurs filles; les formes sont diverses et parfois des limites entre des situations d'exploitation sont floues. Cet éloignement peut être un mariage forcé, un confiage à des fins d'éducation (qui souvent résulte dans le travail domestique), ou le travail domestique. Les connaissances déjà acquises de ces phénomènes doivent permettre une programmation adaptée à ces jeunes filles.

Toute mobilité requiert un capital financier de départ. Les enfants et les jeunes ne voyagent pas seuls. De fait, chaque fois qu'ils sont peu visibles et isolés, ils sont plus vulnérables. Leur accès aux informations nécessaires au voyage est informel, de bouche à oreille, de rencontre en rencontre. Car souvent, l'enfant ne reste pas dans le même endroit, ni n'exerce la même activité. Ces changements, ces adaptations requièrent de l'information qu'ils acquièrent de manière informelle. Ils se trouvent

dans des espaces socio-économiques peu régulés, ce qui les rend vulnérables, d'autant qu'ils occupent des positions subalternes. Souvent, ils sont floués par leurs employeurs et n'ont d'autre recours que la fuite. La notion d'exploitation est cernable localement et plus d'effort s'impose dans cette voie. Si la définition des normes ne peut être laissée aux individus et aux communautés, ils doivent être associés à leur définition.

Dans leurs entreprises de mobilité, les enfants et les jeunes s'appuient principalement sur des groupes de pairs, avec lesquels ils partagent information, logis, nourriture, soucis,... Ces groupes sont souvent éphémères, très hiérarchisés, et efficaces pour sécuriser les enfants et les jeunes. Dans la revendication de leur droit dans des situations d'exploitation, ils profitent du soutien de jeunes locaux organisés ou d'adultes de bonne volonté. Ces acteurs font partie du maillage à développer en faveur de leur protection.

Les enfants se construisent des identités de résistance dès la plus petite enfance, des identités de personnes endurent parce que pauvres. En explorant de nouveaux espaces, ils explorent, se construisent un futur, ce futur s'alimente d'altérité. Ces fonctions de socialisation ne sont pas assurées par les institutions classiques, l'école et la famille.

Il ne faut pas sous-estimer le fossé installé par des approches culpabilisant des acteurs locaux entre les intervenants extérieurs (au sommet de la hiérarchie desquelles on trouve les grandes agences internationales) et les populations locales. La chaîne de protection des enfants et des jeunes est ainsi interrompue en plusieurs endroits, par manque de dialogue et de compréhension, de cadres normatifs localement pertinents, et d'institutions rompant l'isolation et garantissant la fructification des capitaux des enfants.

Le bien-être de l'enfant au cours de sa mobilité dépend de sa capacité à accéder à des capitaux sociaux et humains. L'isolement, l'invisibilité sont ses ennemis. Cette capacité est liée à plusieurs facteurs. Les principaux sont le genre, leur accès à l'espace public, leur capacité sociale – qui doit être liée à l'âge. Cette capacité est également liée au milieu dans lequel ils travaillent et voyagent. Au vu des expériences des jeunes et des enfants, force est d'encourager les agences à densifier les réseaux de communautés favorables aux enfants et aux jeunes, les fameux chaînons manquants dans le maillage des espaces dans lesquels ils évoluent.

L'enracinement des mobilités dans les conditions locales, ne permet pas d'envisager la disparition de ces pratiques de mobilités, au contraire, les indices montrent que de plus en plus d'enfants et de jeunes se créent des espaces publics déterritorialisés, construction d'espaces et de communautés propres, caractérisés par des expressions culturelles hybrides et transnationales qui contribuent tous à stimuler leur aspiration à un « ailleurs ». Ces indices et le rôle important que jouent les enfants et les jeunes dans la reproduction de leurs sociétés, appellent à reconnaître une dimension politiques à ces groupes et posent la question de leur citoyenneté.

Ces indices invitent donc à accompagner les efforts et à participer à la création de réseaux de soutien aux enfants et aux jeunes partout où ils sont. La question qui se pose n'est pas comment stopper les mobilités, mais bien comment lutter efficacement contre l'exploitation et la violence auxquelles sont soumis les enfants et jeunes en mobilité ou pas, et qui les placent dans une position de subalternes. On n'insistera jamais assez sur l'extrême urgence que commande les inégalités de genre qui s'imposent dans toutes les études comme un critère de discrimination. La cible devient donc la régulation des espaces et le combat de l'exploitation; la production participative aux régulations, qui doit s'accompagner d'une reconnaissance du phénomène des mobilités et d'un débat public.

## 0. **Introduction**

### Preliminaire:

Quelques remarques préliminaires s'imposent.

Premièrement, je veux souligner la difficulté que j'ai éprouvée à réaliser ce travail dans le temps imparti, travail qui plus est, m'a été commandé tardivement. Face au volume de données disponibles et l'exiguïté du temps (j'avais d'autres engagements), le temps de la réflexion était par trop limité. Je n'ai pas non plus pu entrer en contact avec tous les acteurs qui me paraissaient importants à contacter, je pense entre autres au centre de recherche Innocenti.

Deuxièmement, je me dois de souligner l'absence dans la liste des documents à considérer, de recherches et de données sur les mouvements des enfants talibés tant en interne qu'à l'international. Or, ce phénomène a été étudié dans la région. Il faudra que ces données soient prises en compte dans la prochaine synthèse. De même, des rapports reprenant des données quantitatives produits par le BIT n'ont pas été mis à disposition.

Troisièmement, outre les données disponibles sous la forme brute et les rapports de recherche mis en oeuvre par les agences membres de la plateforme, j'ai consulté des articles de presse ou académiques portant sur la jeunesse, l'enfance et les migrations en Afrique (ces documents se trouvent dans la bibliographie).

Enfin, j'ai aussi pris en compte des données que j'ai récoltées au pays Dogon (Mali) fin de l'année 2008, auprès de jeunes femmes et jeunes hommes rentrés au village après des expériences de mobilité dans les villes du Mali pour les jeunes femmes et principalement en Côte d'Ivoire pour les jeunes hommes.

Je remercie les représentants des différentes institutions de la plateforme des échanges enrichissants et de la confiance qu'ils m'ont accordés.

### Structure du rapport:

Ce rapport s'articule en quatre grandes sections. Chaque section génère une série de questions et d'interrogations qui devront être abordées par la plateforme dans le processus d'élaboration d'un positionnement et de recommandations d'action communs<sup>1</sup>

La première s'intéresse au cadre général des efforts déployés par les agences qui se sont associées au sein de la plateforme du projet « Mobilités ». La « plateforme » se compose d'un ensemble d'organisations liées entre elles par un accord dans le cadre d'un projet pour mener à bien la production en commun d'une réflexion profonde sur les pratiques de mobilité des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest –Le Bureau International du Travail, ENDA, le Mouvement Africain des Jeunes et Enfants Travailleurs, l'Organisation Internationale des Migrations, Save the Children Sweden, Terres des Hommes, le Bureau régional de l'UNICEF. Cette section est utile pour remettre en perspective les programmes actuels et leur cadre politique et normatif. Vu le nombre de documents (le corpus de base) qui m'ont été communiqués portant sur le processus et les efforts de

---

<sup>1</sup> Voir le concept paper « 'Initiative Mobilités': Les mobilités des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, notre positionnement et nos recommandations ».

recadrage, j'ai jugé utile de consacrer une section à cette dynamique et aux débats qui l'irriguent. Cette partie se base également sur des entretiens formels et informels avec des représentants des agences associées et sur la participation à la conférence: « *Child and Youth Migration in West Africa: Research Progress and Implications for Policy* », Organisée par le *Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex* et le *Centre for Migration Studies, University of Ghana*, les 9-10 Juin 2009, à Accra

La seconde section présentera les grandes tendances des phénomènes de mobilité tels qu'ils ont été documentés à travers les différentes études reprises dans le corpus. Les types d'expérience documentés seront décrits ainsi que les motivations au départ; et des facteurs déterminants seront déclinés. Enfin, les effets de ces mobilités tant du point de vue individuel que sociologique seront pris en considération.

La troisième section est analytique et se base sur l'examen des grandes tendances. Elle identifie les thèmes cruciaux tels que pointés par les principaux acteurs, les enfants et les jeunes et qui de plus, sont pertinents au vu des objectifs de la plateforme.

La quatrième section s'intéresse aux recommandations prônées par les différents analystes, elles sont catégorisées.

Enfin, le texte termine par quelques conclusions et recommandations plus générales, qui tentent de prendre en compte les leçons apprises lorsque l'on considère les mobilités comme des faits sociaux et non plus comme un phénomène à combattre.

## 1. Le cadre des interrogations de la plateforme

### 1.1. Déclencheurs

A travers les documents analysés, il apparaît que deux constatations empiriques ont alimenté une dynamique de réflexion, un questionnement fondamental, sur les pratiques de mobilité des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest et sur les réponses apportées par les agences.

La première tient à voir avec les évaluations des actions entreprises pour lutter contre la traite. La seconde vient de l'observation de la pragmatique, donc des processus empiriquement observés, de mobilité des enfants et des jeunes.

#### 1.1.1. Réflexion sur la notion de « trafic », « traite »

Trois constatations ont donné l'impulsion à la volonté du ROWGAT (Regional Working Group Against Trafficking – Groupe régional de travail contre la traite – UNICEF, WCARO, Plan WARO, BIT, OIM, Terre des hommes, Save the Children Sweden, ONUDC, ENDA, MAEJT), de questionner la notion de traite, en cherchant à la contextualiser.

D'abord, les interventions inspirées par la prise de conscience de l'existence de la traite ou du trafic cherchant à arrêter la mobilité des enfants ont produit des effets pervers graves. Notamment, une plus grande clandestinité qui, en isolant les enfants, les place dans une situation de vulnérabilité plus grande tant comme personne que comme agent économique; les tentatives de répression produisent un *desempowerment* des enfants. Avec l'institutionnalisation de comités locaux de surveillance, on chargea des personnes instrumentales à leur reproduction de contrôler, voire dénoncer, les mobilités.

Les efforts de rapatriement, difficiles à mettre en oeuvre, se soldent souvent par un nouveau départ des rapatriés. Dans les codes locaux, le retour anticipé est interprété comme un échec. En effet, les indicateurs locaux de succès de la mobilité tiennent à la capacité de « ramener quelque chose » et en outre, pour les filles, de ne pas revenir célibataires et enceintes!

Finalement, la notion de traite ne semble pas un terme pertinent dans le contexte ouest africain. Il serait une sorte d'importation conceptuelle dont l'étrangeté est à la hauteur des difficultés à la rendre opérationnelle dans ce contexte (Botte 2005, Whitehead & Hashim 2005, Ndao 2008a). Il est critiqué par plusieurs cadres des agences pour être issu d'un contexte est-européen et/ ou sud-asiatique. Il ne semble pas porté par les intellectuels de la région ni par les populations locales (Botte 2005), l'exploitation du travail enfantin est une pratique non seulement tolérée par les sociétés locales, mais centrale dans les mécanismes locaux d'éducation.

#### 1.1.2. Contexte empirique des mobilités des enfant

La prise en compte des expériences quotidiennes des enfants a mis en lumière comment dans nombre de cas, les enfants participent à la décision de mobilité. La mobilité est non seulement approuvée par les enfants et les jeunes mais elle est souvent le résultat d'une décision rationnelle, qui pourtant, ne leur épargne pas les doubles contraintes et donc des déchirements et angoisses (voir la section « Mobilités ambiguës » plus bas). Ainsi, parmi les stratégies familiales et celles des jeunes et des enfants, la mobilité apparaît comme une tactique pour faire face aux défis de survie tant matérielle comme identitaire (Burgess 2005). Plusieurs travaux empiriques ont décrit ces

stratégies, parmi celles consultées, des recherches sur la vie quotidienne des jeunes et des enfants (Fall et Massart 2007), sur les migrations indépendantes (Thorsen 2007, voir Whitehead & Hashim 2005, Castle & Diarra 2003), sur les situations potentiellement traumatiques (Behrendt et Mbaye 2008a, 2008). En outre, la prise en compte des voix des enfants grâce à des recherches plus participatives (MAEJT 2008) et la présence accrue des organisations d'enfants, qui relaient leurs actions, leurs besoins, leurs expériences, sur un plan plus large, l'occupation de l'espace public par les expressions culturelles des jeunes, la disqualification sociale fréquente des jeunes par les seniors, tous ces éléments ont concouru à la reconnaissance de l'agence des enfants et des jeunes ainsi qu'à celle de la pertinence de la mobilité comme stratégie et sa relative efficacité économique. Cette prise en compte pose question à une position dont le but serait de supprimer les mobilités. Elle impose la mobilité comme un droit et au moins un comportement enraciné dans l'histoire et la sociologie du quotidien qui pose un défi particulier à la protection et la promotion des enfants et des jeunes.

### 1.1.3. La question de la migration dans le contexte de la globalisation

Les tentatives de migrations internationales (Alioua 2005, Tandian 2007, Bekkar-Lacoste & Fall 2006, Charrière & Frésia 2008) des jeunes de la région et la médiatisation des dramatiques traversées des déserts ou des eaux atlantiques par des jeunes et des enfants de la région, la mise en branle par l'Union Européenne de programmes de régulation de l'immigration (visent-elles à entraver les entrées ou les trier ou les rendre clandestines?) ont bien ou mal attiré l'attention des agences sur les migrations et ont contribué à élargir le contexte pris en compte, notamment en mettant en scène une jeunesse désespérée et déterminée.

Les migrations sont des phénomènes constitutifs de l'humanité, et naturellement de la région. Ces mouvements sont objets de grands conflits politiques entre les pays du Nord et le Sud, entre les conservateurs et les progressistes, entre les associations de migrants et les sursauts xénophobes et protectionnistes dont s'accompagne une globalisation néo-libérale qui donne des pouvoirs de contrainte effective très inégaux entre les états. Bienvenus dans la postcolonie! (Bamba 2006). Ces faits rappellent que la majorité des mobilités africaines se passe dans la région. Ils ont permis de mettre à l'ordre du jour les conditions de vie des jeunes africains, leur témérité, leur résistance, leur volonté et leur désarroi. Elles ont suscité l'intérêt pour la complexité des migrations, dont le rôle des familles, des relations intergénérationnelles, la crise identitaire des enfants et des jeunes, ainsi que la perturbation des échanges dans les sociétés africaines contemporaines (De Boeck et Plissart 2005).

Entre l'Afrique et l'Europe, elles ont mis en exergue une forme de mobilité, sorte d'errance, proche du nomadisme; les « aventuriers » qui se déplacent de lieu en lieu, vers le Nord, par le Niger, l'Algérie, la Mauritanie, survivant en exerçant une variété d'activités, s'adaptant aux conditions locales, formant des associations informelles et souvent éphémères, tentant trouver des portes d'entrée vers l'Europe (Alioua 2005, Bekkar-Lacoste 2009, Diouf 2003). Ces aventuriers ramassent presque romantiquement des traits provocateurs de la jeunesse et l'enfance africaine: réaliste, endurante, préoccupée à « se faire », à se recréer, éduquée par les multiples insertions, négociant leur citoyenneté dans des espaces nationaux étriqués, en rupture avec l'hégémonie de la séniorité. Un univers dont on sent bien qu'il concentre une énorme énergie étouffée et qui effraie autant que les exploitations, abus et souffrances qu'ils endurent obstinément. Le fait que le terme « d'aventurier » se retrouvent dans la bouche de nombreux enfants mobiles doit informer notre entendement des motivations et des situations qui irriguent les enfants mobiles. Cette figure attire l'attention sur la profonde aspiration et difficultés des enfants et jeunes africains contemporains de

se ménager des espaces et identités contemporaines.

En traversant les espaces, les cultures, les systèmes politiques, des enfants et des jeunes se retrouvent dans d'autres systèmes normatifs. Leurs pratiques de mobilité globalisante, appellent des normes globales, des conventions acceptées par les entités légitimes, les états. En pratique, dans d'autres systèmes normatifs, ils acquièrent de nouvelles identités de citoyenneté. Leurs pratiques elles-même posent le défi de la définition et l'implémentation de normes globales.

## 1.2. Les questions en débat dans le cadre du phénomènes de mobilités

Toutes les notions discutées dans cette section sont controversées. Elles dénotent toutes un décalage entre leurs formes locales et leur entendement dans les textes et souvent parmi les activistes; leur polysémie souligne la distance entre la réalité représentée (dans les textes internationaux, dans les programmes, dans les politiques, ...) et la réalité vécue localement. En effet, les déclencheurs présentés ci-dessus, permettent de mettre en exergue les éléments discursifs et sociologiques qui articulent les discussions et les réflexions sur l'enfance et la jeunesse. Ainsi, ils doivent permettre de rappeler les points-clés d'un positionnement des agences. Cette section suggère que la refondation des politiques et programmes des agences de soutien à l'enfance requiert que ces mêmes agences adoptent une attitude plus pragmatique, qui se décline sur deux axes. Le premier suggère l'adoption d'un réalisme efficace, basé sur la connaissance des expériences, aspirations et efforts concrets des enfants et des jeunes de la région en faveur de leur bien-être; le second axe est l'urgence à identifier et accompagner des communautés existantes de soutien aux enfants et jeunes plutôt que de les réinventer.

### 1.2.1. La tension entre l'idéal et l'observé, les normes universelles et les normes locales

Les leçons tirées des recherches et évaluations enjoignent à contextualiser les principes universels et les conditions indispensables à leur application. Le MAEJT (Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs) à travers ses douze droits opère cette contextualisation, sans que soit mise en doute leur volonté d'émancipation et de respect des enfants. Barrata (2001: 277) souligne d'ailleurs que l'application de la convention Internationale des droits de l'enfant (CDE), n'est possible que dans des contextes démocratiques ou en tout cas dans des contextes où le recours judiciaire permet la reproduction des normes universelles. Ceci, sans même évoquer les dimensions et conditions économiques et culturelles. Nous y reviendrons, mais il est clair que cette question rapporte aussi à l'absence ou la faiblesse d' institutions publiques d'intégration, alternatives à la famille (Massart 2005). Surpris par l'ampleur des mobilités des enfants dans la région, par les mécanismes de confiance, par les souffrances perçues des enfants en « exode » (un terme avec une dimension péjorative), par le fait que des adultes fassent du profit en accompagnant le déplacement, en hébergeant, en engageant des enfants qui sont mal ou pas rémunérés, les agences ont agi en fonction des normes universelles difficilement applicables. Cette question met en exergue une tension qu'il faut dépasser, entre relativisme et universalisme (Baratta 2001, Massart 2005) pour épouser une perspective différente, développer une approche des mobilités, une approche pragmatique.

### 1.2.2. La famille

Au coeur de ces discours sur l'enfance et le trafic, la famille occupe naturellement une place de

choix, souvent pour déplorer ses échecs ou pire l'irresponsabilité des parents. Mais surtout parce qu'elle reste anthropologiquement (universellement), jusqu'à preuve du contraire (une hypothèse envisageable dans les reconfigurations contemporaines), l'unité de protection et d'identification de base (Tiemoko 2003) et conserve un poids symbolique significatif. Ce n'est donc pas en tant qu'unité généalogique, mais en tant qu'unité de socialisation et de protection, assurant identité et sécurité – deux besoins anthropologiques de base, que la famille est essentielle. Toutefois, la famille africaine est une institution aux formes multiples et en évolution constante, bien éloignée des réalités occidentales qui orientent souvent les représentations des personnels des agences de soutien (Wyness 2006). Des formes familiales diverses cohabitent dans les mêmes villages, quartiers; des formes matrimoniales nouvelles apparaissent. Au minimum, la mobilité des enfants doit être étudiée en prenant en compte des différentes formes, en tant que fait sociologique, afin d'adapter des politiques pertinentes au cadre de socialisation entourant les enfants. Les quelques appels à une plus grande attention programmatique envers les familles se fourvoient trop souvent dans une perspective infantilisante ou simplement culpabilisante des adultes responsables, ce qui suppose une forme de supériorité morale. Comme si les transformations de la famille ne tenaient qu'aux individus, et n'étaient le fait que de leur dégradation morale individuelle.

### 1.2.3. Les communautés

Parler de la communauté comme un donné en soi est de nouveau ignorer la complexité africaine contemporaine. La communauté est trop souvent synonyme de village, ce serait le tissu humain du terroir, seulement en ignorant (?) que les villages et les quartiers sont souvent ethniquement divers et que la communauté est une notion sociologique et non une donnée physique. Il nous faut pour le moins questionner les communautés, et reconnaître la multiplicité des unités sociales d'appartenance au coeur desquelles la légitimité est centrale. De quelles communautés les enfants et les jeunes contemporains sont-ils membres? La question de la légitimité doit nous rappeler que, en tant qu'institutions, les communautés sont structurées par des pouvoirs et que partout dans le monde, dans toutes les communautés formées de plusieurs générations, les plus âgés sont toujours considérés supérieurs aux plus jeunes. Il faut nous débarrasser de « la communauté » comme a priori étant une unité harmonique ou y tendant, d'autant que nous travaillons, faut-il encore le souligner, dans un contexte où les relations sociales sont, du fait de la précarité et des transformations sociales et politiques, soumises à des tensions inhérentes à ce climat quelque peu délétère.

### 1.2.4. La définition de la jeunesse et de l'enfance

La notion même d'enfant est objet de débat quand on confronte les définitions locales de l'enfance et celles inspirées par les conventions internationales de l'enfance. (James 2007, De Boeck & Honwana 2005, Fall & Massart 2007, etc). Ces contradictions portent sur l'âge, sur les droits reconnus, sur le rôle social de l'enfant, sur les capacités psychomotrices. Face à l'enfant constitué comme sujet de droit, mais avec des capacités limitées, définies par l'âge; une conception générationnelle, sociale, définie par la capacité de reproduction et distinguée drastiquement par le genre. Si l'âge adulte est considéré localement comme l'état dans lequel la fonction reproductrice de l'individu est institutionnalisée, être adulte est un processus, tout comme le mariage, dans lequel la position sociale et les responsabilités de l'individu évoluent. Ces processus mène à une crise des représentations de l'enfance, elle est visible à tous les niveaux: « L'enfance, comme *opus operatum* et *modus operandi* de crise et de renouveau, devient le lieu identitaire où se manifestent clairement les ruptures et les failles d'une Afrique en transition » (De Boeck & Plissart 2005: 158). Concernant la jeunesse, le poids démographique, les difficultés à s'intégrer économiquement et à reproduire les modes de vie et d'organisation sociale de leurs aînés dans un environnement caractérisé par le

manque, marqué par les défis liés à la postcolonie et la globalisation, font de la jeunesse une catégorie hybride, un peu en suspension, entre potentiel et danger, entre acteur et victime, entre voix libre et aliénée (Diouf 2003).

#### 1.2.4. Les dimensions de l'enfant prises en compte

L'enfant est considéré comme une catégorie sociale, comme membre de la catégorie des enfants<sup>2</sup>. La dimension psychologique de la personne est gommée ou oubliée; comme si la complexité psychologique entravait l'objectivation dont les enfants sont les victimes; comme si l'étrangeté de leur expérience africaine interdisait toute aventure dans la psyché; objets de protection, leurs souffrances et leur psyché ne semblent abordées que par l'intermédiaire des projections occidentales de l'enfance comme étape de développement psychologique. L'hégémonie de la dimension sociale occulte l'agence, les expériences et les intentions des enfants et des jeunes. Dans ce sens, les agences semblent reproduire les mêmes stéréotypes que ceux véhiculés auprès des adultes selon lesquels l'enfant est un être incomplet, qui se caractérise par le sous-développement de sa conscience et par son incapacité à distinguer le bien du mal (définies socialement naturellement) et donc encore moins de prendre des décisions avisées. Dans la mesure où les dernières générations assurent des responsabilités essentielles vis-à-vis de leurs groupes d'appartenance, sans compter leur poids démographique et le poids de la gérontocratie tant au niveau micro-politique que des territoires nationaux, on est en droit de s'étonner également que les institutions de promotion de l'enfance ne s'interrogent pas plus systématiquement sur l'aliénation des enfants et jeunes africains de la sphère politique publique. Leurs actions, fréquentes dans la sphère publique, sont toujours envisagées comme une menace à l'ordre ou au mieux, comme un espace dans lequel, ils ne devraient pas agir. Ils y accèdent par la violence, la culture, la religion et le travail.

Ce qui frappe dès lors, pour reprendre les deux derniers points, c'est d'une part, l'ignorance de l'enfant comme un agent social avec des expériences particulières, une vie psychologique propre<sup>3</sup> et de leur agence. Ces tensions s'alimentent d'une certaine ignorance de la sociologie locale et de l'enfance dans ce contexte, mais aussi de l'inflation des discours sur les enfants, qui offrent la commodité de pouvoir les universaliser, ou en d'autres termes les rendre objets de sollicitude et de protection, de les charger d'affect mais aussi d'ignorer leur agence: ils ne sont pas des acteurs à part entière. Dans ce sens, il semble préférable de projeter une conception paternaliste de l'enfance et éviter les délicates questions de citoyenneté et des droits politiques au-delà de l'emblématique et incantatoire invective à la participation des enfants dont on est pas sûr que les agences aient dépassé l'instrumentalisation. D'ailleurs c'est une observation qui a déjà été faite (Wyness 2006) sur la CDE, le principe de participation y est subordonné aux deux principes de « *provision and protection* ».

#### 1.2.5. La réalité des états

L'importance des états dans l'étude et leur action dans le domaine des mobilités des enfants et des jeunes ne tient pas seulement à leur importance dans la mise en place de services juridiques qui permettraient l'application effective des diverses conventions mais aussi parce que les mobilités s'inscrivent dans des territoires lesquels sont effectivement au coeur de ses fonctions (Sayad, 1991, Trouillot 2001). Les manières dont sont contrôlés les territoires, la légitimité des mécanismes quotidiens d'accès à des territoires et aux espaces politiques sont des questions cruciales pour les enfants et jeunes mobiles. Il est évident donc que toute action en faveur des enfants mobiles doit

2 Voir la distinction de Bluebond-Langner et alii (2007) entre les notions d' enfant, enfants et enfances – *child, children and childhood*, (Individu, groupe, espace de temps socio-culturel) dont on perçoit intuitivement qu'ils invitent des perspectives différentes et complémentaires.

3 Les instruments de recherche en psychologie en Afrique font d'ailleurs cruellement défaut (Bekombo 2009, Behrendt et Mbaye 2008)

développer des actions vis-à-vis des états tels qu'ils existent (au Nord et au Sud). La citoyenneté des enfants et des jeunes est donc de jure et de facto une citoyenneté restreinte à leur devoir envers les aînés qui monopolisent également l'espace politique légitime. Enfin, il convient de souligner l'aversion consubstantielle des états envers les populations mobiles. Leur rapport libre au territoire, inquiète, irrite, remet en cause l'ordonnement des territoires; il est ainsi difficile de ne pas entendre la volonté répétée de fixer les nomades comme une volonté de contrôle et objectivation de populations.

#### 1.2.6. L'école, la formation, l'éducation, intégration

Le rôle de l'école frise dans les discours le messianisme. Il faut dans les politiques prendre la mesure de l'école telle qu'elle existe. Le rôle attribué à l'école comme institution garantissant l'intégration des enfants est questionné par les familles et les enfants. L'école est quantitativement incapable de remplir sa mission d'accueil de tous les enfants en âge de scolarisation. Ses performances, d'un point de vue qualitatif, font l'objet de nombreuses critiques. Toutefois, elle se retrouve tant dans les discours des *policy makers*, des activistes et des enfants, une institution qui aurait la capacité de retenir les enfants sur leur lieu de résidence et qui réduirait les mobilités. Toutefois, la fonction messianique de l'école n'a pas la même signification pour ces différents acteurs. Pour les populations, elle reste une alternative au travail manuel et agricole et symbole d'un autre monde; les termes mêmes utilisés traduisent cette fonction rhétorique « l'école des Blancs » comme elle est appelée en Guinée, ou « de la République », qui la présente comme une alternative imaginaire, ce qui explique son ambiguïté (Norris 2005). Outre mettre en évidence cette distance entre le pouvoir symbolique de l'école et son efficacité à intégrer les enfants et les jeunes gens qui la fréquentent, on peut se demander si des zones d'origine des enfants mobiles, une fois mieux équipées (notamment dans le domaine des services d'éducation et santé) retiendraient les enfants. Question mal posée. Tous ont droit où qu'ils soient à ces services, de plus les stratégies de mobilité ne sont pas que des réponses au manque de services de base. Bref, l'école apparaît comme une institution questionnée et dont les capacités de remplir sa mission universelle est limitée tant quantitativement que qualitativement. Cependant, il tombe sous le sens que dans un monde en changement et transformations rapides, les défis d'intégration appellent à la création d'institutions d'intégration à l'échelle de ces changements. Il faut souligner que d'autres formes d'apprentissage existent dans la région, souvent elles s'enracinent dans le travail et l'imitation. Le rôle messianique attribué à l'école « rend invisibles d'autres formes d'apprentissage » (Thorsen 2009: 3). Quelles sont les institutions d'intégration disponibles pour la plupart des enfants mobiles? Quelles sont les voies d'intégration poursuivies par les enfants et leurs familles?

#### 1.2.7. La société civile et la citoyenneté

Alors que depuis quelques années, les agences de développement investissent de plus en plus dans les organisations de la société civile pas seulement comme contre-pouvoir mais aussi et surtout comme agents de pouvoir, une force de propositions et source de services et communautés (d'identité), alors que les responsabilités sociales des enfants et des jeunes devraient conduire à une présence accrue dans la sphère publique, il ne faudrait pas que la société civile soit vue (et surtout agie) par les agences de promotion de l'enfance principalement comme une source de services aux enfants (qui trop souvent s'est limitée à la « sensibilisation »). Ainsi, deux questions-clés se posent: la couverture des réseaux d'organisations de la société civile avec lesquelles les agences travaillent et d'autre part questionner combien les organisations de la société civile identifiées comme partenaires représentent les intérêts propres aux enfants et jeunes de la région. Si elles veulent combler le fossé creusé entre les populations locales et elles, fossé alimenté par la projection de normes étrangères à la situation concrète et les valeurs de ces populations locales, les agences se

doivent de dialoguer et soutenir les organisations de la société civile qui relaient les intérêts des enfants et celles qui les représentent. L'élargissement de la base de dialogue et d'alliance en faveur des enfants et des jeunes passe par une plus grande proximité et donc un bonne connaissance des institutions et groupements d'enfants et pour les enfants.

#### 1.2.8. L'image de l'Afrique

Le poids de la médiatisation internationale proportionnelle à l'activation de l'Union Européenne dans la mise en place de programmes de lutte contre l'émigration et l'immigration communique une image fort caricaturale de l'Afrique. Par association, elle participe au renforcement d'une image négative de soi et à des perspectives de futur de la teinte du présent, sombres pour les enfants et jeunes africains. Dans un sens, cette image et la légitime volonté de soulager tant de souffrances injustes ne favorisent pas des programmations se basant sur les succès, sur les initiatives; une intervention tournée vers la construction des efforts, capitaux et initiatives présents plutôt qu'une intervention sous forme de réponse, de lutte. Les liens profonds entre la vulnérabilité des enfants, la rapidité à laquelle ils cessent d'être des enfants pour être des « jeunes », responsables déjà, adultes mais subalternes, et la situation générale dans laquelle ils vivent, rendent les choix d'allocation des moyens bien difficiles.

#### 1.2.9. L'exploitation et violences

Théoriquement, l'exploitation renvoie aux violences structurelles, produites par des structures sociales injustes et ainsi qu'à la violence culturelle (Galtung 1990). Dans le cas qui nous occupe, l'exploitation s'enracine dans les conceptions locales de l'identité de l'enfant et de la femme et dans l'essoufflement des capacités de redistribution au niveau des unités sociales de base et donc aux conditions économiques contemporaines prévalant en Afrique. Finalement, les fondements de la violence et de l'exploitation se trouvent dans les relations sociales quotidiennes. On ne peut dissocier l'exploitation de la violence et des résistances, ce sont des actes concrets et donc des expériences concrètes (Pearce 2007). Dans ce sens, l'exploitation a ses définitions locales très concrètes basées sur l'expérience et sur lesquelles il est facile de s'entendre, sur lesquelles il faudrait s'entendre et à partir desquelles les positions seront affirmées.

### 1.3. Les dimensions habituelles de l'étude des migrations

Rappeler quelques questions-clés de l'étude des migrations n'a d'autre objectif que de rappeler que nombre de pratiques de mobilité des enfants et des jeunes recouvrent les mêmes questions que les migrations des adultes et s'inscrivent dans un contexte global extrêmement complexe. Il convient de prendre la mesure de ces déterminants complexes pour pouvoir prendre la mesure de ce que les agences peuvent prétendre faire! Le fait même que les enfants et les jeunes mobiles de la région suivent les mêmes logiques que les migrants adultes, renseigne sur la réalité de l'enfance et de la jeunesse en Afrique de l'Ouest; ceci invite à penser les enfants comme une catégorie socio-économique à part entière avec ses dimensions, économiques, sociales, psychologiques et politiques.

#### 1.3.1. La démographie

La situation démographique n'explique pas les mobilités mais elle est certainement cruciale dans la reproduction des migrations. Suffit de souligner que la croissance démographique dans la région ne s'est pas accompagnée d'une croissance économique proportionnelle, alors même que l'économie se

monétise et que des biens et services sont acquis sur un marché de plus en plus élargi. La démographie est ainsi une pression (Massey et alii, 1998). Si les tendances démographiques à la source sont importantes à saisir pour analyser les migrations, elles ne suffisent pas à expliquer les déplacements de populations (Lettre du CADE 2007).

### 1.3.2. L'économie

L'économie, pas plus que la démographie, ne suffit à expliquer les motivations des migrations. L'approche en termes économiques informée par la conception binaire classique, basée sur la demande et l'offre et les déphasages dans leur équilibre, a donné lieu à l'identification des facteurs de push and pull tant au niveau des zones sources que des zones de destinations. L'effet magique de cette logique de marché serait de distribuer la main d'oeuvre en fonction des conditions économiques existantes. Dès lors, selon ce modèle, si on atteignait des conditions de vie acceptables dans le lieu d'origine, la migration ne présenterait plus d'intérêt pour l'acteur rationnel. Cette conception fait fi de l'agence même des personnes qui se mettent en mouvement. Ceci ne fonctionnerait naturellement que dans une économie globale ayant la capacité de satisfaire les besoins de tous et les habitudes consommatrices de tous. Or, comme souligné plus haut, en Afrique de l'Ouest, non seulement le développement économique ne suit pas l'explosion démographique, mais de surcroît, on observe une dégradation de l'emploi et des rémunérations. La prise de décision de bouger et les déplacements mêmes des enfants et des jeunes sont le fruit d'une décision motivée qui trouvent une incitation dans la possibilité de tirer parti des opportunités économiques (tant en milieu urbain que rural), et de leur « flexibilité et malléabilité » qui se traduit par une main d'oeuvre bon-marché. Dans ce sens, on comprend que les migrants soient plus compétitifs que les résidents, cette compétitivité traduit leur statut inférieur (Beauchemin et Bocquier 2004). Les recherches montrent que le calcul économique n'est pas le seul facteur qui justifie la décision de bouger, même dans le cadre des migrations internationales de personnel qualifié (par exemple voir Coe to be published). Massey et alii, analysant les modèles recommandent de prendre en compte les contextes dans lesquels se passent les déplacements (l'existence d'une pratique historique des migrations, la forme des foyers, les communautés d'insertion, les conditions nationales et internationales,...) et les motivations et goûts personnels des migrants.

### 1.3.3. Opportunité et redistribution

Dans cette logique économique de l'allocation de ressources d'un espace à l'autre, et dans le cadre des mobilités des enfants, on distingue deux mécanismes de base. Un mécanisme classique de gestion des opportunités en considérant les push et pull factors qui permettent de comprendre la rationalité du choix de la mobilité, à partir desquels les individus évaluent l'opportunité et prennent une décision en prenant en compte leurs aspirations et les contextes culturels. Un second mécanisme est celui de la distribution de la charge et la responsabilité de l'éducation des enfants à travers les pratiques de confiage et l'éducation coranique. Il s'agit toujours de tirer parti de réseaux (existant ou à construire), et de tirer parti de la capacité de se déplacer dans des sphères différentes où se constitue une nouvelle identité. Ce mécanisme de distribution connecte des espaces économiques distincts. Enfin, toujours en termes de ré-allocation des ressources, le poids des transferts des ressortissants sont naturellement significatifs et leur formes sont très diverses. Les organisations de ressortissants maliens font beaucoup plus que de transférer des liquidités dans leurs villages d'origine, souvent ils y amènent des connaissances et des mécanismes de planification collective différentes par exemple. Bref, derrière les effets de distribution des richesses, on doit prendre ne compte la diversité des transferts et donc les effets collectifs des mobilités.

#### 1.3.4. Imaginaire et citoyenneté

Partout dans le monde, les personnes mobiles de retour dans leur zone d'origine et racontent une histoire (narration) spécialement à leurs pairs, potentiels candidats et minimisent les aspects négatifs de leur expérience. Usant la forme narrative, ils encouragent naturellement les candidats au départ, ils produisent des images de l'ailleurs et ce d'autant plus que leur droit à raconter des histoires, à être écoutés, dépend de succès de leur entreprise migratoire. Ce faisant, ils se projettent dans leur espace d'origine et non pas dans les espaces où ils vivent. Finalement la reconstruction narrative concerne là où on n'est pas, là où on n'est plus; gommant fort commodément pour le mobile, qui il est là où il travaille, là où il vit. La question de ses droits politiques, de ses droits économiques, de sa clandestinité ou non, est évacuée de sa propre définition, la question de la citoyenneté passe donc au second plan dans la mesure où les espaces qu'ils fréquentent sont finalement des espaces à la marge.

#### 1.3.5. Identité et espaces

L'interaction entre les identités et les espaces à laquelle a été fait allusion plus haut, se concrétise dans le processus habituel de la migration (Sayad 1991). Le migrant sort de son lieu d'origine à la recherche de travail, il cherche à pouvoir envoyer de l'argent vers l'endroit et les personnes qu'ils a quittés, et en ce faisant, il cherche à permettre la consommation locale. Tout, dans cet archétype de l'entreprise du migrant, ramène à la diversité des espaces, les qualifient et les hiérarchisent: la zone de départ manque de possibilité d'emploi, des objets de consommations ne sont pas accessibles pour le groupe dont il est membre, pour pouvoir consommer des biens exogènes (un comportement important dont il faut saisir la dimension imaginaire). Il a besoin d'argent. Les biens et services sont payables en monnaie sonnante et trébuchante. Ces représentations semblent cadrer très bien avec les conditions observées en Afrique de l'Ouest. Le risque de ces logiques économiques et identitaires liées aux espaces, est la création d'une sous-classe de travailleurs (Martiniello, cité par Ruwet 2009), dont l'avantage comparatif tient à leur « flexibilité », et donc d'un déficit de protection enraciné dans leur présence fantôme dans les espaces où ils travaillent.

### 1.4. Questions et défis pour les agences

#### 1.4.1. Une approche pragmatique

Dans les sections introductives, l'importance du contexte a été mise en évidence. Tellement en évidence que le contexte ne mérite plus d'être appelé « con- texte », mais plutôt invite à la reconnaissance des facteurs locaux essentiels à la compréhension des phénomènes de mobilité. En effet, la reconnaissance des limites des cadres, normes, positions et programmes existant pour faire face aux mobilités, ont indiqué l'importance de reconnaître les logiques sociales qui président à ce phénomène. Un rapide examen des notions centrales liées aux mobilités a montré combien ces notions étaient sources de malentendus, puisque leur acception dans les discours diffère de leur consistance empirique. Comment dès lors construire une réponse adéquate à un phénomène mal relaté?

Du point de vue théorique également, les modèles économiques basés sur la reconnaissance de forces binaires ont été mis en doute et les efforts contemporains montrent l'importance de la prise en compte de contextes spécifiques puisque les mêmes conditions économiques ne produisent pas les mêmes phénomènes de mobilité.

Enfin, les interventions mises en oeuvre n'ont pas porté les fruits escomptés, elles ont même transformé le contexte dans lequel les mobilités ont lieu: elles ont produit d'une part plus d'isolement des jeunes et enfants en mobilité et ont accentué la dissociation entre les populations et les agences, à travers leurs discours étrangers aux logiques sociales et surtout peu applicables localement.

Ces trois grands défis, invite à ce que j'appelle à une approche pragmatique, réaliste, se choisissant des objectifs réalisables, possibles, concernés par les effets des comportements et actions des acteurs, basée sur les expériences vécues des intéressés (les jeunes et les enfants migrants au premier chef) et leur bien-être (tel qu'ils le définissent). Ce type d'approche s'insère dans une éthique qui respecte tous les acteurs c'est-à-dire très concrètement qui les écoute et les entend, qui développe le réflexe empathique et combat ainsi l'aliénation des conditions de vie de la majorité. Pragmatique n'est pas synonyme de relativiste. Les principes universels restent au coeur de l'action, ne serait-ce parce qu'ils sont largement diffusés et orientent les pratiques des agences, mais l'universalisme se crée sur un consensus et ne peut pas être un universalisme particulier, il doit évoluer. La pragmatique invite finalement à reconnaître les faits et agir dans le cadre que ces pratiques définissent. Ainsi, il n'est pas de notre ressort d'émettre un jugement sur les mobilités: est-ce bien ou mal? La question est déplacée vers le comment: Comment faire pour que les intérêts des enfants et leur bien-être soient au centre des politiques? Comment faire pour que les pratiques dans lesquelles ils sont pris (telles les mobilités, leurs relations au sein des familles) soient la base de toute intervention. Une condition cruciale pour l'efficacité des programmes. Cette approche a ses exigences dont deux aspects sont soulignés.

#### 1.4.2. Alliances et dissémination, les chaînons manquants

Si comme l'ont défendu des groupes de jeunes sénégalais lors d'ateliers de réflexion, « sensibiliser c'est rendre triste en évoquant le malheur<sup>4</sup> », alors, il tombe sous le sens qu'une approche pragmatique s'éloigne de ces techniques et de ce cadre. Les interventions doivent être placées sur l'ordre de la proximité et de l'accompagnement des enfants et des jeunes mobiles. Or, c'est bien là le hic, les agences ont procédé principalement par une approche caractérisée par la définition des cadres régulateurs qui devaient produire les effets de protection espérés. Il faut inverser cette logique, produire de la sécurité et de la protection pour pouvoir mettre en place des cadres régulateurs adaptés et en évolution constante. Cette démarche requiert une présence sur le terrain et des alliances que les agences n'ont pas assez développées, ou ont développées comme instruments d'exécution (maladroits et peu fidèles). L'exigence d'identification de « communautés favorables à l'évolution du statut de l'enfant » (Fall & Massart 2005: 21) est une exigence urgente, dans la mesure où les agences n'ont ni la capacité, ni la vocation à entretenir de tel liens de proximité avec ces communautés. Ce sont les chaînons manquants pour mettre en oeuvre un tel abordage. En sus, l'élaboration de positions et a fortiori de programmes en faveur des enfants mobiles, doit se faire en étroite collaboration avec les différents acteurs. Il s'agit de mettre en oeuvre une méthode de dissémination englobante (Calhoun 2007), sans laquelle les éléments de contextes produits et analysés par des chercheurs, évaluateurs, activistes et militants resteront lettre morte et le « contexte » perdra de sa consistance. La plateforme et les comités d'accompagnement nationaux mis en place sont une concrétisation des ces efforts à poursuivre et élargir.

#### 1.4.3. Le pouvoir des agences et leurs conséquences

Rasséréné par le pouvoir assumé du plaidoyer, basé sur la confiance de ce que les mécanismes de

---

4 In Revue du projet « Réflexivité et créativité dans l'éducation au développement ». Plan WARO-Plan Senegal- Novembre 2006-Mars 2008

régulation seraient mis en oeuvre par les états et la communauté, le travail de sensibilisation, de formation, de création institutionnelle a produit des relations entre les agences et les populations locales qui risquent de constituer, dans la sociologie locale des oppositions difficiles à dépasser. Comme souligné dans la première section, cette stratégie a produit en outre des effets pervers en consacrant une distance entre les réalités locales et les principes défendus, isolant les mobiles et les plongeant dans la clandestinité antinomique avec la proximité nécessaire à leur protection.

En outre, le survol de l'évolution des théories de la migration ont mis en lumière la profondeur et la dimension des phénomènes à l'oeuvre dans la production des mobilités. Si ces mécanismes de développement différenciés doivent être pris en compte dans un positionnement des agences, ils sont dans l'immédiat en-dehors de leur portée programmatique immédiate (exigence de réalisme d'une approche pragmatique). Le poids de la pression démographique et les difficultés du développement économique sont deux déterminants clés de ce genre. Le détour par les théories de la migration a mis en exergue le fait que les mobilités sont des stratégies aussi vieilles que l'humanité elle-même, toutefois le fait que de jeunes générations soient au coeur de ces stratégies doit nous interroger sur le statut de l'enfance et de la jeunesse et de leur position comme groupe socio-économique particulier en Afrique de l'Ouest.

Ces considérations indiquent déjà un recentrage des programmes des agences sur l'accompagnement de proximité par l'intermédiaire de groupes en faveur des enfants et des jeunes, sur la défense de leur droit en tant qu'enfant et travailleur, à travers donc le soutien des institutions plus ou moins formalisées qu'il faut encore identifier sur le terrain. La cible n'est pas la mobilité des enfants en soi mais encore et toujours leur statut et leur intégration entière (sociale, économique, psychologique et politique), combattant ainsi les exploitations et les violences dont ils sont l'objet.

#### 1.4.4. Quel universalisme?

La brève analyse des notions clés, outils centraux, de la mise en oeuvre des droits de l'enfant a montré combien les formes spécifiques que prennent ces institutions sociales ne permettent pas l'application telles quelles des recommandations. Cela ne signifie pourtant pas, qu'il faille renoncer à tout universalisme, au contraire, les conventions sont extrêmement utiles comme cadre utopique (Massart 2005). Vivre en confiance et sécurité, être éduqué, se reproduire, vivre dans la dignité et le respect, être traité donc justement, sont des principes universellement présents ; ils sont partagés par les enfants, les jeunes, les adultes, les agences. Plus controversés, le statut de la femme et de l'enfant dans la région sont pourtant perçus comme injustes par les intéressées.

#### 1.4.5. Etat, école et citoyenneté

Une société civile organisée renforce les états en les interpellant et créant un dialogue avec lui. Les mobilités en ce que par définition, elles lient des territoires distincts dans ou entre les états, tirant parti des disparités mêmes entre ces différents espaces, convoquent des fonctions essentielles des états concernés par le contrôle de leurs populations et la reproduction de leurs limites et donc d'eux-mêmes et leur intégration régionale (Charrière & Frésia 2008). On semble entre deux eaux, d'une part les états ont reconnus et ratifiés les conventions qui condamnent les mobilités des enfants et des jeunes et d'autre part, ils tolèrent des pratiques enfreignant ces normes. Et du coup, ce qui est présenté par les agences à travers les sensibilisations comme des droits restent lettre morte créant la pernicieuse situation de dissociation entre les déclarations et les pratiques. Globalement, on reste avec l'impression que l'état est souvent pris pour ce qu'il n'est pas (ou devrait être, ce qui pratiquement ne fait pas de différence). L'école semble prise également dans la même logique: « cela devrait marcher si elle était ce qu'elle devrait être », ainsi, se reproduit ce large sentiment de

dissociation entre le discours et la pratique, entre l'espéré et le réel. Ce cercle peu vertueux doit être sinon brisé, ce qui serait par trop irréaliste, du moins, il faut se glisser dans les interstices de ce cercle en plantant les coins de la réalité reportée par les acteurs de terrain. Au nom d'un pragmatisme et de la défense effective des enfants et des jeunes de la région, les états doivent être associés au dialogue en cours et au positionnement.

La notion de citoyenneté permet d'articuler fort opportunément celle de participation, d'expression libre et de droit. Toutefois son application dans le contexte ouest africain est difficile, se heurte à des violences importantes. L'organisation de la société civile est centrale dans ce processus tout comme la création de cadres légaux effectifs que la décentralisation semblait promettre. Les conditions d'application d'une pleine citoyenneté des enfants et des jeunes dans la région sont loin d'être remplies. La *rule of law* est difficile à revendiquer; la reconnaissance des droits des enfants est diffusée mais finalement peu intégrée car peu pertinente dans les expériences quotidiennes des enfants; la violence n'est pas monopolisée par les états seuls, mais les acteurs de violence dans la vie quotidienne des enfants et des jeunes sont multiples. Pourtant, les jeunes et les enfants assurent des fonctions de reproduction essentielles de leurs unités de base et leur participation à la production de richesses est extrêmement significative. Ils participent à de nombreux groupes dont on ne peut nier les dimensions politiques. Les facteurs pouvant les soutenir dans le développement d'une citoyenneté effective font défaut. Face à ces contraintes, on observe des tendances de la part des jeunes à la construction de citoyennetés déterritorialisées (Fouquet 2007, Diouf 2003, Biaya 2000), la redéfinition de territoires pertinents. La pratique de la mobilité adresse, nous le verrons, cette question de la reconstruction des espaces de vie pertinents, sans que l'on sache bien où ces efforts vont mener alors que l'on a du mal à se convaincre de la capacité des états à s'imposer comme des acteurs garant de la citoyenneté nationale.

#### 1.4.6. Apprendre des migrations

Les agences qui forment la plateforme sont engagées dans un effort fort louable d'apprentissage des pratiques antérieures en termes de lutte contre le trafic et la traite ainsi que de lutte contre la violence et l'exploitation des enfants (voir notamment [www.gcim.org](http://www.gcim.org) - Global Commission on International Migration). Les contraintes partiellement partagées des migrants internationaux et des enfants mobiles suggère de se familiariser avec les politiques mises en oeuvre de par le monde pour soutenir les migrants et pouvoir en tirer des enseignements valables dans les contextes ouest africains.

## 2. Grandes tendances

Dans cette section, les données récoltées au cours des différentes recherches empiriques mises à disposition seront synthétisées, elles sont complétées par des articles et livres dont les références se trouvent à la fin de ce rapport. Après une mise au point et une mise en garde concernant la notion de mobilité, les questions suivantes seront abordées en autant de points distincts: d'abord, on distinguera différentes expériences de mobilité telles qu'ils apparaissent dans le corpus. Ensuite, nous nous interrogerons sur les « *motives* », les raisons, invoquées par les acteurs de terrain pour justifier leur mobilité. Le point suivant mettra en lumière dans une perspective plus analytique, les mécanismes re-produisant les mobilités des enfants et des jeunes. La mobilité comme toute action requiert des informations et implique des pratiques, ainsi, dans le point « comment », quelques pratiques et leçons récurrentes des mobiles seront présentées. Peu d'attention a été portée aux conséquences de la mobilités des enfants tant individuelles que collectives (Whitehead & Hashim 2005). En effet, la mobilité participe à la transformation des relations sociales et des changements en cours en Afrique de l'Ouest, nous nous concentrerons naturellement sur les transformations qui concernent les enfants et jeunes mobiles et dont ils sont des acteurs centraux. Enfin, à des fins de synthèse des analyses clés et passibles d'orienter positionnement et programmes seront présentés dans le dernier point de cette section intitulé laconiquement « analyses ».

### 2.1. Des mobilités ambiguës

#### 2.1.1. La notion de mobilité

Le terme de mobilité a été choisi à la préférence de ceux de migration indépendante, traite, exode, déplacement, pour pouvoir accommoder toutes les pratiques qui se basent sur l'exploitation des différenciations spatiales et pouvoir les considérer comme des stratégies à analyser. Dans la première section de ce travail, on a montré que les mobilités recouvrent plusieurs mécanismes, de migration d'une part, souvent temporaire, ou itinérante (au cours d'une absence prolongée les enfants changent souvent d'endroit et d'occupation), et un mécanisme de distribution des responsabilités et des charges et/ ou accession à des services notamment d'éducation. Bon nombre d'enfants « confiés » à d'autres familles, personnes, soulagent les familles d'origine, accèdent parfois à des services, mais sont aussi évalués par leurs communautés en fonction de ce qu'ils ramènent à la maison. Revenir les mains vides et/ ou enceinte, c'est avoir raté son entreprise.

Dans la mesure où les mobilités recouvrent les pratiques d'exploitation des différences spatiales, en distribuant les charges, en accédant à des services absents de la zone d'origine ou en permettant de transférer des ressources des lieux d'activité vers les lieux d'origine; les mobilités, c'est central à leur nature, permettent aux mobiles de se forger de nouvelles identités. La notion de mobilité est donc heuristique.

Elle est aussi politique (au sens large). Ainsi que souligné dans la première section, le terme est né de la constatation que celui de traite et de trafic ne recouvrait pas, loin s'en faut, les phénomènes de déplacement observés dans la région et que le déplacement des enfants étaient souvent mis au coeur de leurs tactiques économique et identitaire. La mobilité doit donc permettre par son caractère descriptif, de considérer de manière non passionnelle, tous ces phénomènes. Elle permet un nouveau socle empirique, plus proche de la quotidienneté des enfants et jeunes de la région. Et donc un nouveau socle programmatique.

Fondamentalement, la mobilité et l'approche pragmatique dont elle est le fruit, doit permettre la rénovation des programmes de protection qui se basent sur les expériences des enfants et des jeunes; ainsi politiques et programmes de protection doivent pouvoir s'articuler tant autour de la lutte contre les abus subis que du soutien aux initiatives (capitales) et pratiques de protection des enfants, des jeunes et de leurs réseaux (communautés).

Les formes de mobilités évoluent dans la région. La notion de mobilité parce qu'elle est large, permet de prendre en considération les changements dans les pratiques. Est-ce que la mobilité est un droit? Est-ce que les enfants et les jeunes ont le droit d'être mobiles? Par définition en tant que citoyens de communauté régionale et d'état, ils ont le droit de se déplacer. Mais dans le cadre d'une citoyenneté doublement étreinte (de manière générale parce que vivant dans un cadre étatique qui garantit vaille que vaille l'exercice de leurs droits, et en tant qu'enfant considérés comme des citoyens en devenir, chargés de devoirs, suspects d'irrévérence et condamnés à l'écoute et l'obéissance), ils cherchent à ouvrir de nouveaux espaces dans lesquels ils peuvent se constituer et réinventer de nouveaux modes de relations sociales.

Les pratiques de mobilité permettent de tirer parti des opportunités existantes hors de la zone de résidence habituelle, dans la mesure où l'enfant ou le jeune mobile se distingue des personnes résidant habituellement dans le lieu où elle se déplace. Cette différenciation dans le cas des enfants et des jeunes tient soit aux conditions sociales générales (sécurité, disponibilité de services, objets et liquidités) et très clairement à leur « flexibilité » ou « malléabilité », c'est-à-dire leur position subalterne, et n'est malheureusement pas fonction d'un déficit quantitatif de main d'oeuvre. Bref, empiriquement, la mobilité se comprend comme l'exploitation de deux différenciations: spatiale (physique, culturelle, sociale, économique) et identitaire. Plus théoriquement, la mobilité ne se comprend que dans une conception dynamique de l'espace social (Hastrup 2005: 141) selon laquelle des individus deviennent autres en fonction de l'espace dans lequel ils agissent, transformant par là même, les environnements qu'ils occupent et leurs identités.

### 2.1.2. Les ambiguïtés structurelles

Encore une fois, il s'agit de reconnaître les contradictions inhérentes des mobilités et non pas de rendre un jugement de valeur. La constance historique des déplacements en Afrique de l'Ouest et dans le monde, permet de dire que les mobilités des enfants et des jeunes est un fait qui n'est pas prêt de disparaître dans un horizon de temps évaluable. Les déséquilibres socio-économiques mondiaux, la faiblesse des états, les déficits de développement dans les pays, les modes d'acquisition de l'éducation (enracinés dans le travail et l'imitation), la reproduction du statut de subalterne des enfants et des femmes, enracinée dans des oppositions anthropologiques lourdes (différenciation entre les genre, la supériorité des aînés par les cadets (Héritier 2003)) sont autant de facteurs qui structurent les expériences quotidiennes des enfants et centraux dans la reproduction des mobilités, la perpétuation des différences significatives pour les jeunes entre les espaces et leur besoin identitaire d'ouvrir de nouveaux espaces. Dès lors, faut-il se résoudre à la continuité des pratiques de mobilité? Oui, probablement. Pourtant, on ne peut pas se résoudre à la précarité des conditions endurées par les enfants, les jeunes et les adultes dans leur entreprise de mobilité.

### 2.1.3. Les ambiguïtés de l'expérience de mobilité

Alors que la mobilité des enfants et des jeunes se révèle fréquemment être une stratégie efficace de reproduction tant de la communauté d'origine (c'est apparu clairement notamment dans les études portant sur le Niger et la Guinée-Bissau), et de la production de soi, elles sont indéniablement des épisodes au cours desquels les enfants et les jeunes sont particulièrement vulnérables (Behrendt et

Mbaye 2008). Efficaces et risquées!

Elle est ambiguë dans la bouche des enfants mobiles, qui disent tout à la fois: « tout le monde veut partir » (Fouquet 2007) et « si l'on pouvait, on resterait » (MAEJT 2008). D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue dans le cadre d'études telles que celles qui nous occupent, que plusieurs discours, parfois paradoxaux coexistent en fonction des situations d'énonciation. Comme les socio-linguistes l'ont montré, les discours sont associés aux situations et leur vocation n'est pas la cohérence narrative englobante, mais de pouvoir faire sens dans une variété de situations. Il ne suffirait donc pas de donner la parole aux enfants et aux jeunes pour avoir un point de vue unique et définitif. D'ailleurs, nous avons souligné plus haut, cette constance qui voit le migrant raconter son aventure réussie sans pour autant traduire les difficultés et sa condition de subalterne.

Les mobilités des enfants ont pour effet, on y a fait allusion plus haut, de transformer les relations sociales dans lesquelles sont pris les mobiles. On observe de nombreux conflits entre les générations et la légitimité de la séniorité est remis en cause (De Boeck & Honwana 2005, Burgess 2005). Certains quittent pour fuir les tensions familiales, et pourtant presque tous motivent aussi leur mobilité par la volonté de contribuer à la reproduction de leurs parents et de leurs cadets. Il y a donc une volonté de cassure et en même temps une obligation morale à contribuer à la reproduction de ses tuteurs, ou des autres membres faibles de la famille ne serait-ce que discursivement. Quoiqu'il en soit, cette responsabilité envers la famille, cette obligation de rétribution, l'obligation de l'échange est une contrainte bien présente. Un autre facteur permet de comprendre la permanence de cette logique: c'est en assumant leur rôle de pourvoyeur à la « famille » qu'ils se construisent leur estime de soi. On pourrait penser donc que c'est seulement si enfants et jeunes ont la capacité de construire des identités valorisantes dans d'autres espaces qu'ils pourront s'affranchir et /ou être valorisé dans leur famille!

La mobilité est paradoxale également en ce qu'elle impose aux mobiles de reconnaître leur statut de subalterne pour pouvoir s'en échapper! Mais plus, le paradoxe est tellement prégnant que dans les conditions actuelles de lutte contre la traite, la clandestinité produite pousse à une plus grande spécialisation et professionnalisation des intermédiaires qui naturellement sont nécessaires à l'entreprise de mobilité. Alors que la sensibilisation contre la traite s'est intensifiée, on constate de plus en plus en plus que les conditions pour l'apparition d'intermédiaires organisés, en articulation tout au long de la chaîne de la mobilité, (zone d'origine, sur les parcours, zones d'emploi) sont en train de se constituer. Dans des économies peu régulées et déficitaires, il est probable que des organisations mafieuses, agrégateurs d'intermédiaires professionnalisés, exploitant les enfants mobiles peu protégés se mettent en place.

## 2.2. Les mobiles contactés

A toute fin utile, le terme de jeune est employé pour les individus de plus de 15 ans, alors qu'enfant couvre les individus d'un âge inférieur. Les profils présentés recouvrent donc des expériences de jeunes et d'enfants ayant fait l'objet d'études prises en compte dans ce rapport. Elles ne présentent pas des trajectoires de mobilité complète. Nous ne disposons pas de telles données diachroniques. Il apparaît clairement qu'un jeune ou enfant mobile sera appelé à exercer plusieurs activités au cours de sa mobilité. D'ailleurs, le passage d'un type d'activité à l'autre est désiré puisqu'il atteste dans les codes locaux de mobilités ascendantes (Thorsen 2009).

### 2.2.1. Jeunes filles domestiques temporaires, enfants et jeunes

Cette forme de mobilité est présente dans de nombreux pays de la région (Sénégal, Côte d'Ivoire,

Mali, Togo, Bénin,...). Les filles qui bougent dans ce cadre travaillent au domicile de leur patronne (Jacquemin 2009). Elles remplissent principalement des tâches ménagères mais pas exclusivement; très souvent, elles viennent en aide à leur patronne dans leurs activités de commerce informel par exemple. Ce sont principalement des déplacements du rural vers l'urbain. Les âges de départ varient entre 9 et 20 ans dans les cas documentés au Togo et au Mali. Les intermédiaires sont fréquents tant dans la zone de départ que dans la zone de placement. Les jeunes femmes définissent leur objectifs au départ ou plutôt s'inscrivent dans un mode de mobilité devenu habituel dans leurs lieux d'origine: obtenir leur trousseau de mariage (Hatloy & Huser 2005, Botte 2005, Equipe de Tdh, 2007 et 2008, Behrendt & Mbaye 2008), ou des fonds pour leur permettre une intégration dans leur société d'origine.

#### 2.2.2. Garçons dans les secteurs primaires

Ces mobilités concernent des garçons de 10 à 25 ans. Elles ont été documentées au Bénin pour le travail sur les fermes de coton, au Togo et au Bénin en direction du Nigéria pour travailler soit dans les carrières ou dans des exploitations agricoles. Elles ont été documentées également au Sénégal et au Cap-Vert au départ de la Guinée Bissau, dans ces cas, les enfants et les jeunes rencontrés sont principalement actifs dans le secteur de la pêche et de la construction.

#### 2.2.3. Garçons et filles isolés vers les pôles économiques

La distinction faite entre « isolés » et vers les pôles économiques colonisés peut induire en erreur. Elles ne doit pas donner à penser que les jeunes et les enfants bougent seuls ou se retrouvent seuls sur les lieux de leur travail. Au contraire, toutes les recherches montrent que les enfants et les jeunes mobiles forment des groupes à toutes les étapes de leur mobilité. Avec ou sans intermédiaire au départ, ils exercent une multitude de ce qu'on appelle « des petits métiers », des métiers a priori demandant peu de qualification mais surtout peu rémunérés. Porte-faix, vendeurs ambulants ou dans les boutiques, cireurs,... Ces formes ont été documentées au Bénin, au Mali, Niger, Burkina Faso. Nombre d'enfants se déplacent ainsi pour entrer en apprentissage chez un artisan sénior (mécanique, forge, menuiserie,...).

#### 2.2.4. Garçons et filles vers les pôles économiques colonisés

Les enfants se rendent dans des lieux colonisés par des ressortissants de leur lieu d'origine. Ils sont pris en charge par des personnes principalement adultes qui se définissent comme des membres de la « famille » dans un milieu étranger. Ils rencontrent dans les lieux de destination un réseau organisé. Ils exercent différentes activités et sont passibles de progresser dans la hiérarchie de ces réseaux. Le mariage reste pour ces enfants et jeunes un lien potentiel important. Ce type de déplacement a été observé du Niger au Ghana, au Mali et Côte d'Ivoire.

#### 2.2.5. Confiage

Les enfants concernés sont donc confiés à des parents à des fins d'éducation. Cette forme se réfère à des mécanismes anciens de répartition des responsabilités et des charges dans la région. Il faut souligner que ces enfants se trouvent presque toujours dans une position d'infériorité dans les milieux où ils arrivent, et ont beaucoup de difficultés à poursuivre leurs études (d'autant qu'ils sont plus jeunes), souvent l'objectif déclaré du confiage, dans la mesure où ils exercent de nombreuses tâches ménagères. Ces situations ont été documentées au Bénin et au Togo.

### 2.2.6. Nouveaux nomades

Les enfants et les jeunes concernés sont en mobilité longue, ils se déplacent de petit boulot en petit boulot, cherchant à se rendre en Europe. Ils se dirigent vers le Nord, en pirogue, à pieds et transports communs, en avion. Ces jeunes gens ont été rencontrés au Sénégal, au Maghreb et aux îles du Cap-Vert. Ils sont particulièrement engagés dans ces efforts de mobilités, souvent ils ont joui de l'appui financier de leurs réseaux familiaux et s'ils gardent l'espoir de pouvoir contribuer au bien-être de leur famille ou de leurs cadets, ou de leur mère, c'est parce qu'ils nourrissent leurs aspirations des exemples de leurs aînés émigrés en Europe. Ils rêvent de percer comme leurs nouveaux modèles, dans le sport, musique, les « faiseurs de miracles » (voir point 3.7). Ils développent une grande capacité d'adaptation et par leur seule présence et débrouillardise, ils ouvrent des espaces et aspirent à des citoyennetés déterritorialisées. Ils sont au coeur de nombreuses innovations culturelles hybrides tant d'ordre imaginaire que matériel.

### 2.2.7. Réfugiés

Chassés par le conflit en Côte d'Ivoire, ils sont rentrés dans leur pays d'origine, où ils éprouvent beaucoup de difficultés à se réinsérer, leurs réseaux sociaux sont faibles, ce qui les rend naturellement vulnérables. Ils ont été rencontrés au Mali et au Burkina Faso.

## 2.3. Les raisons et motivations

### 2.3.1. Argent – liquidités

« Aller chercher de l'argent. Aller ailleurs pour chercher le bien-être et l'argent. Aller à l'aventure, »...Tels sont les termes employés dans les langues nationales (MAEJT 2007). « Ici, il n'y a pas d'argent ». Quand ils expriment leurs intentions par différentes méthodes, les enfants et les jeunes de la région parle de trouver de l'argent (Gomis 2007). Le milieu d'origine manque de liquidités. Cette quête d'argent par les enfants et les jeunes déclinent divers comportements, divers stratégies. Dans leur prise de décision, ils favorisent la formation et l'exercice de métiers qui leur donnent des gains immédiats, ou du moins des liquidités. Au centre de leurs préoccupations, obtenir des liquidités pour pouvoir acquérir services, biens et dépendants (et par là même s'émanciper de leur propre dépendance envers les adultes, devenir adultes). La mobilité est une des stratégies, parmi d'autres, pour obtenir des liquidités. Outre, ou en complément de la mobilité, on observe tant pour les filles que pour les garçons, de nombreux efforts collectifs et individuels. Les enfants mutualisent des ressources et des efforts sous forme d'associations de travail. Ils cultivent leurs propres champs, vendent leur force de travail à des adultes. Ils récoltent du bois sec, vendent des nattes, occupent des positions d'intermédiaires, conduisent des charrettes, ou créent des tontines, des épargnes pour palier aux besoins immédiats (santé, vêtements, scolarisation, fêtes,...). Les liquidités acquises au cours de leurs voyages sont utilisées d'abord pour survivre, ensuite pour contribuer au budget quotidien de la famille, ou acquérir des moyens de production et de prestige, moto, vélos, pompe à eau, .... Les biens comme les liquidités sont souvent censés permettent aux enfants et aux jeunes de passer une étape, d'acquérir de la maturité et de la reconnaissance sociale et générer des dépendants. Le poids symbolique des liquidités et des biens acquis est très important.

### 2.3.2. Biens

Plusieurs types de travaux (Thorsen 2007), de Lange 2006, Davies 2005), ont documenté les

mobilités au Burkina, au Togo dont les résultats étaient des biens, vélo, tôles pour la maison (mais laquelle de maison?), radio, moto, trousseau. Les mêmes phénomènes ont été observés au Mali, au Bénin, en Guinée-Bissau, en Sierra Leone. Quelques remarques s'imposent :

a) Le fait que les jeunes filles reviennent de plusieurs années de travail en ville avec leur trousseau, des bols, des seaux, des marmites, des pagnes, ... et peu d'argent pousse à s'interroger sur les autres formes de capitaux acquis. Une forme de capital est l'éducation ou pour reprendre un terme générique employé localement : « civilisation ». « Elles ne font plus la cuisine de la même manière », « elles ont appris des langues », « elles acquièrent une hygiène corporelle différente », ... Elles ont acquis des savoir-faire: « modernisation » des tâches et activités économiques féminines; elles ont acquis du capital humain: l'estime de soi et la reconnaissance si on revient avec quelque chose et sans grossesse. Elles acquièrent de la reconnaissance sociale, une sorte de respect pour avoir enduré, réussi et être rentrée.

b) Toutefois, les filles confinées souvent dans la sphère domestique sont plus vulnérables. Elles ont par définition peu de loisirs et donc de réseaux sociaux dans leur ville de travail qui puissent les soutenir psychologiquement surtout lors de conflits violents avec la patronne ou un membre légitime de la famille où elles travaillent. La grande majorité des filles de la région souffrent de maltraitance. Ici plus que tout, la maturité et l'âge de l'enfant est en cause! Il faut identifier avec les populations locales, les âges admis pour le travail au service d'une famille autre que celle d'origine, le critère doit être fonction de la capacité de l'enfant à avoir assez d'autonomie pour pouvoir s'insérer dans des réseaux protecteurs endogènes.

c) Toujours les revenus racontent des histoires de « soeurs » qui ont mal tourné, qui vont avec les hommes, et puis s'habillent comme ça et se promènent tout le temps,... Ces « soeurs » inévitablement questionnent les relations de genre habituelles, propres à la génération de leurs parents voire grands-parents. Les jeunes femmes rentrées au village transforment les relations avec leurs « fiancés », elles sont plus « libres », peut-être un peu plus indépendantes.

d) On ne peut ignorer que des jeunes mobiles sont des liens entre différentes sphères économiques. Ce rôle de connexion important motive également la reconstruction récurrente par les migrants du milieu d'origine comme dépourvu d'éléments de civilisation.

e) « Ramener quelque chose » est l'indicateur infaillible d'une mobilité réussie, mais pas toujours très profitable, pour les garçons, la première expérience de mobilité (plus courte en général que celle des filles), initiative, donnera lieu à d'autres au cours desquelles ils acquièrent un statut plus élevé ou plus d'indépendance que dans la précédente.

### 2.3.3. Transformer la réalité sociale

« Connaître le monde » est une motivation récurrente. Se civiliser est déjà un résultat de cette familiarisation au monde. Il s'agit de partir à l'aventure, au-delà du connu, laisser derrière soi la sécurité donc. L'acquisition de connaissance et la transformation conséquente de soi définit toujours les mobilités, a posteriori, mais aussi au cours des périodes de mobilité. Cette soif de se frotter au monde et de se définir dans le monde, pouvoir y vivre, est une expérience particulièrement constitutive d'une génération devant son futur. La connaissance évoquée n'est pas celle de l'Occident marquée par le visuel. Cette connaissance a une dimension opérationnelle très concrète: on a appris à se débrouiller, on a démontré sa maîtrise du monde en survivant et en créant des dépendances, en gagnant le respect des autres puissants, des pairs mais aussi des aînés. Cette dernière relation se transforme ainsi qu'on l'a bien observé au Sénégal. Un individu différent ne manque pas de transformer la société dans laquelle elle vit. Il y a une urgence partagée par les enfants et les jeunes de reconstruire le monde qui les contraint autant. Ces lignes, informées par les recherches consultées le montrent amplement.

#### 2.3.4. Fuir un milieu stigmatisé

La déqualification du milieu d'origine est inévitable. C'est la dynamique de base de la mobilité. Mais l'attachement au pays également. Ainsi que le goût de la découverte. Ce sont les dynamiques imaginaires de la mobilité, elles sont intimement liées à l'identité sociale et immanquablement à l'estime de soi. Toute mobilité met toujours un branle une dynamique identitaire particulière, nouvelle. Ces dynamiques sont d'un intérêt particulier pour tout programme concernant les enfants et les jeunes. Théoriquement, nous devons tenter d'étudier de manière concomitante les identités des jeunes et enfants mobiles et les espaces sociaux dans lesquels ils vivent, auxquels ils s'adaptent. Comment lient-ils et donnent-ils sens à ces différents espaces? Comment les qualifient-ils? La définition de l'espace est centrale dans les expériences des mobiles, ils tentent toujours de s'intégrer à l'espace en recréant leurs réseaux sociaux qui leur offrent sécurité et réciprocité.

Revenant à la stigmatisation du milieu d'origine, elle se caricature en quelques traits, pas d'argent, l'agriculture qui ne rapporte pas, l'agriculture a mauvaise image, elle n'offre pas de stabilité, pas d'emploi, pas assez de connections au reste du monde, pas de futur, etc... C'est le lieu où l'enfant n'a pas le droit à la parole, il est contraint à l'obéissance, à la violence physique quotidienne. L'occurrence de crises dans le milieu d'origine sont déterminantes dans la décision de la mobilité; ces crises peuvent être d'ordre personnel ou collectif, le décès de la mère, une crise familiale, un remariage, une sécheresse, des inondations, une crise financière, le déclin d'une industrie. C'est notamment observable à l'heure actuelle au Cap-Vert où la crise financière internationale affecte les investissements immobiliers, dont le ralentissement ont jeté au chômage des milliers de jeunes travailleurs du continent et d'autres îles, réduits à l'inactivité, sans issue!

#### 2.3.5. Changer de cadre économique

L'enfant mobile va exercer de nouvelles occupations, ou plus spécifiques – comme par exemple dans la récolte du coton. En effet, il s'inscrit dans un cadre économiquement différent du sien. Un cadre où des liquidités ou des biens sont à sa portée et où il offre un service différent à un prix défiant toute concurrence locale. Il n'est pas regardant sur la quantité, mais la pénurie, la pression sociale et la volonté d'indépendance sont telles qu'il ou elle accepte les pires rétributions, ce qui les place automatiquement dans une sous-classe sociale. Ils se caractérisent par leur flexibilité et malléabilité et par leur taux d'employabilité plus élevé que les résidents avec des caractéristiques semblables aux siennes (Tiemoko 2003). Quelques fois en consultant les données, l'analogie avec les « pires formes de travail », les pires formes d'exploitation, l'esclavage notamment (Botte 2003) s'impose. Cette notion prive les esclaves, les exploités d'agence, ce qui porterait préjudice aux efforts de recadrage entrepris. Toutefois, ce n'est pas comme analogie mais comme généalogie et emprise dans les relations sociales des subalternes que l'esclavage doit être vu. Ce rapport n'explore pas cette dimension historique, mais viennent en mémoire les travaux de Martin Klein (1998), par exemple. Il s'agirait de s'interroger sur les effets contemporains de ces formes anciennes de relations de subordination. En outre, il est fréquent de rencontrer des témoignages attestant que la personne est dépouillée de son corps-même qui est le seul capital qu'elle puisse troquer. Une expérience séculaire pour de nombreuses femmes qui ne disposent littéralement pas de leur corps puisqu'elles en sont encore trop fréquemment objets échangés. Dans ce sens, la prostitution marque une transformation dans les termes de la transaction du corps sexué.

Quantitativement, les déplacements vers le rural sont égaux ou même supérieurs aux déplacements en direction de l'urbain (Beauchemin et Bocquier 2004), et il ne faut pas oublier que les enfants et les jeunes en mobilité se déplacent très fréquemment entre plusieurs endroits lors d'un même cycle

(Imorou 2007, Bekkar 2009, MAEJT 2007). Il faut donc retenir que la mobilité tire parti de la nouvelle valeur économique qu'il prend dans un nouveau contexte socio-économique.

### 2.3.6. Les responsabilités familiales

La volonté des enfants et jeunes en mobilité d'assumer des responsabilités envers les membres de leur famille est récurrente et dépasse largement le cadre de l'Afrique (par exemple en Chine contemporaine comme le montre Florence 2008). On retrouve le même discours, portant sur les mêmes objectifs déclarés partout: permettre l'éducation de ses cadets et la prise en charge de leur santé et enfin participer à la reproduction (matérielle et symbolique) des aînés. On ne peut s'empêcher de percevoir un sens de l'abnégation en lisant ces milliers de témoignages qui répètent inlassablement les mêmes logiques. Faute de prise en charge collective, plus large, le devoir de partage, de solidarité, de sacrifice est inlassablement évoqué pour justifier la migration. Ce sens du devoir envers d'autres proches, est lui aussi ambigu car le migrant en travaillant à la promotion d'autres proches s'impose comme plus puissant, fort, mais en même temps, il est celui dont les aînés se séparent, celui qui court les risques. Il s'agit aussi de « faire de la société », entretenir des communautés. Ces ambiguïtés permettent de mettre en lumière quelques processus centraux à la dynamique des mobilités:

a) Tout d'abord, cette responsabilité sociale des aînés pour les plus jeunes ou les plus âgés de la famille ne cesse de réaffirmer l'absence de mécanismes collectifs institués de prise en charge des plus faibles et l'absence des services de base, des services fondamentaux à la personne et plus particulièrement à l'enfance, l'accès à la santé et l'éducation.

b) La responsabilité envers d'autres est un élément central de l'identité. Dans la mesure où elle reste un acteur central de l'économie des identités des jeunes et des enfants, la famille offre la première source de prestige et de reconnaissance qui atteste de la valeur des enfants et des jeunes en reconnaissant leur rôle de *provider*. Encore une fois, cette observation ramène à l'existence ou non d'un réseau de relations sociales qui donne sa valeur à l'individu, car c'est toujours en dialogue, en rapport avec quelqu'un que l'on est. La responsabilité envers la famille semble être également un code, une sorte de langage minimum partagé. Envoyer quelque chose à la famille est un devoir indiscutable pour tous, et exprimer ses frustrations, voire, son chagrin, son désespoir se fait fréquemment à travers ce langage. Les émotions de désespoir du migrant sont exposées lorsque dans un mouvement de honte et de découragement, il confie ne pas pouvoir contribuer à sa famille restée là d'où il est venu. Par ailleurs, la téléphonie mobile, les transferts d'argent à distance, connectent et mettent un peu plus la pression.

c) L'aventurier efface un peu la personne responsable, ou plutôt la met en veilleuse pour le temps d'une histoire entre pairs, pour le temps d'un voyage ardu et lointain mais qui devra mener loin et rapporter gros. Dans ce sens, l'aventurier souligne l'ambiguïté et le caractère rhétorique de la responsabilité envers des structures familiales, et ainsi met en exergue une autre composante des mobilités, la persévérance dans l'exploration d'espaces où il pourra se réaliser.

### 2.3.7. S'émanciper, s'éduquer

Plusieurs articles et rapports dans le corpus consulté mettent en exergue la volonté des enfants et des jeunes d'accéder à des services d'éducation indisponibles dans leur zone d'origine. C'est une réalité dans de nombreux continents et c'est indissociable de la spécialisation des formations. Le peu d'indications statistiques dont nous disposons indiquent qu'un pourcentage inférieur à 20% des enfants et des jeunes mobiles bougent pour prendre part à un enseignement spécifique. De facto, l'éducation pour la plupart d'entre eux se fait par le travail et l'apprentissage auprès de professionnels plus aguerris. Tous veulent que leur mobilité soit formatrice dans le sens où ils doivent y acquérir des expériences qui vont changer leur futur! C'est d'ailleurs un facteur

extrêmement déterminant dans le choix de bouger: on ne peut se résoudre au futur bloqué que l'immobilité semble promettre. Dans la mesure où le climat imaginaire actuel n'est pas celui d'une marche irrémédiable de leur société vers le progrès (le « développement ») l'individu immobile craint de sombrer dans les arcanes d'un futur immobile, sombre, figé ou encore plus dégradé! Face à ce milieu déprimé et déprimant, les enfants préfèrent prendre des risques, se projeter en avant, dans le présent. Entre la souffrance de l'immobilité et celle du mouvement, les enfants et les jeunes disent souvent préférer celle du mouvement. Ils ont des difficultés à se résoudre à l'absence de perspective et de futur que promet un milieu stigmatisé. Dans ce sens, les enfants et les jeunes rencontrés nous donnent une leçon de bon sens en remettant de l'ordre dans les priorités, il ne s'agit pas d'aller à l'école pour être éduqué, il s'agit de s'éduquer pour pouvoir mieux vivre. Dans cette poursuite, différentes stratégies sont possibles et l'école est loin d'être la plus efficace, même si elle jouit encore d'une aura imaginaire héritée du colonialisme (voir point 3.3.). Les mobilités pour pouvoir aller à l'école prennent la forme de placement – confiage- dans le réseau social des parents qui se solde fréquemment, par le travail domestique et les services rendus qui risquent de monopoliser tout le temps et l'énergie des enfants. Des alternatives notamment pour les jeunes filles se concrétisent par la création de pensionnats gérés avec la coopération des parents comme mis en place avec l'aide de Plan Niger à Dosso. Finalement, cette intention de formation montre combien il est essentiel de se mettre dans la peau de, d'adopter une attitude empathique, condition de la compréhension et donc d'une programmation adaptée. Apprendre, connaître le monde, s'y situer, être une autre personne, la mobilité permet de s'émanciper et de s'éduquer dans un sens large.

#### 2.3.8. Mariage des filles

L'exogamie est bien entendu la forme la plus familière des mobilités pour les jeunes filles. Naturellement, on ne peut manquer de rapporter cette mobilité-là à l'échange des femmes, qui prend souvent la forme de mariages précoces et forcés. Ces phénomènes ont été observés dans les sociétés rurales, dans tous les pays visités, mais peu de mariages forcés dans la région forestière de Guinée, où logiquement on observe la naissance de formes maritales nouvelles, comme le « mariage à l'essai » dont l'innovation ne tient pas à la forme processuelle du mariage, ce qui est commun, mais au fait que les jeunes en garde l'initiative. Un autre exemple des nouvelles formes de relations entre les genres, s'observe avec le phénomène du *Mbaraan*<sup>5</sup> (Fouquet 2007, Fall et alii 2007) au Sénégal. Quoiqu'il en soit, cette mobilité touche au buttoir, en renégociation permanente, de la hiérarchie entre les genres. Il convient de souligner, dans ce cas encore, que les jeunes filles sont automatiquement plus sujettes- réifiées, par ces micro relations de pouvoir. Cette réification – reprise par les caractéristiques de flexibilité et malléabilité- porte préjudice aux bien-être et intérêt de l'individu, d'autant plus qu'elle est jeune, puisque par définition (locale) le jeune enfant n'est pas une personne pleine. L'enfant féminin dans ce sens est au bas de l'échelle hiérarchique de la personne.

#### 2.4. Les mécanismes à l'oeuvre

Prenant un point de vue légèrement différent et complémentaire du précédent, cette section présente sous la forme de leviers sociologiques des facteurs favorisant les tactiques de mobilité. Se traitant, de facteurs plus désincarnés, abstraits, le terme de « mécanismes » a été adopté pour marquer ce point de vue particulier.

---

<sup>5</sup> « Le « *mbaraan* » a tendance à se généraliser. C'est une forme de partenariat multiple basé sur un jeu de séduction auquel se livrent les jeunes filles. » (Fall et alii 2007:26)

#### 2.4.1. Accès à la terre et aux autres moyens de production

Imorou (2007) a montré comment des mobilités dans le Nord du Bénin étaient liées à la découverte de nouveaux terrains de culture. Les mécanismes tombent sous le sens, dans la mesure où en plus de la production pour l'auto-consommation, le paysan contemporain doit produire des liquidités, sur un système de marché libéralisé qui lui laisse commercialement peu de chance (le riz par exemple). La démographie est une autre pression indéniable. En fait, il faut s'étonner de l'incroyable capacité des paysans de l'Afrique de l'Ouest à s'adapter aux conditions contemporaines. Il faut mettre sur le compte de leur inventivité et de leur flexibilité d'avoir permis d'éviter tant de famines et noter que les enfants et jeunes mobiles sont souvent les porteurs de ces adaptations! Alors que l'accès aux technologies et capital sont si limités, les paysans africains sont finalement en concurrence avec des tracteurs, moissonneuses, autres machines, additifs et programmes de subsidiation au Nord et à l'Est et à l'Ouest. A l'examen le plus superficiel des conditions de production agricole en Afrique de l'Ouest, on ne peut que répéter l'urgence d'efforts sérieux à l'appui du secteur agricole, en termes d'infrastructures, informations, formations, équipements, crédits et négociations des conditions sur le marché mondial. En cause naturellement la gestion des terres et de leur accès. Les jeunes sont dans une négociation permanente de la répartition des terres et de la destination de leur production. Les relations intergénérationnelles, la pression démographique, l'ouverture au monde sont au coeur de ces tensions sociales cruciales pour la survie. Les mobilités en ce qu'elles constituent une stratégie efficace de production de richesses et d'émancipation, collaborent directement à la redéfinition de ces relations, de même que l'école; l'observation selon laquelle, les enfants scolarisés ne veulent plus de la houe est récurrente. On ne peut prendre au sérieux le développement de l'Afrique sans s'inquiéter du soutien aux jeunes paysans à la transformation de l'économie agricole.

#### 2.4.2. Répartition des charges et responsabilités

Un autre déterminant fondamental s'impose, l'intégration dans la société passe irrémédiablement dans une économie complexe de don et contre-don – contribution, entre l'individu et son unité de base, nous en avons parlé dans le cadre de la famille. Cette relation exclusive est en train de se transformer à mesure que les enfants et les jeunes ont le loisir de multiplier leurs communautés d'appartenance. L'histoire a appris à tous que les réseaux sociaux, leur étendue et la capacité qu'ils offrent de circuler entre différents espaces en sécurité, que la multiplication des activités génératrices de ressources, permettent la résilience, l'innovation. Les réseaux sociaux s'inscrivent dans la répartition des charges, des ressources en leur sein, et donc de la réciprocité. Quels capitaux, les enfants ont-ils donc à échanger quand ils sont contraints à gagner de l'argent et subvenir à leurs besoins? Leur capital de base est un corps docile. On observe beaucoup de gratuité dans les réseaux de pairs, mais aussi beaucoup de violences. Toutefois, l'ethnographe reste avec l'impression que moyennant quelques codes corporels, langagiers, ces réseaux sont très extensibles et instrumentaux notamment au cours des mobilités. Là encore, les transformations culturelles contemporaines notamment observées dans le développement permanent de langues régionales, dépourvues de leurs particularismes locaux, le succès de grands registres hybrides (par exemple, le rastafarisme) souvent à connotations spirituelles, sont d'autres signaux de ces innovations culturelles nécessaires à l'exploration de nouveaux espaces. Plus que des moyens, ses nouvelles formes culturelles sont des capitaux acquis en mobilité et cruciaux pour la production de la société contemporaine. Ces défis naturellement déstabilisent les échanges anciens dont la « moralité », était assuré par la réciprocité constante. Aux sanctions sorcières ou magiques se superposent la multiplication des communautés, réseaux, des affiliations et les résistances des individus qui n'ont de sens qu'en relation avec les violences directes, structurelles et culturelles perçues (Munroe & Nerlove 2003, Galtung 1990).

### 2.4.3. Diversification économique et exploitation

Un exemple. En janvier 2008, la république du Cap-Vert passe du statut de Pays Moins Avancé (PMA) à celui de Pays à Développement Moyen (PDM). Des jeunes de la région, principalement de Guinée Bissau n'ont pas attendu ce signal institutionnel. Depuis le début des années 2000, ils voyagent de plus en plus nombreux vers les îles dont la fièvre immobilière se confirme au rythme des articles et émissions vantant la nouvelle destination touristique ou de retraite! J'en rencontre en 2005, vivant dans des quartiers populaires semi-périphériques (et non dans la périphérie de la ville de Praia, zone d'auto construction occupée par des populations qui vivent dans la ville depuis plus longtemps), à plus de dix dans de petites maisons où habitaient trois ou quatre personnes, ils sont de la même zone géographique et partagent les charges et la nourriture. Ils travaillent comme manoeuvres ou gardes sur des chantiers pour des tarifs 40% moins chers que les locaux venus de l'intérieur de l'île. Comme me le disent leurs potentiels concurrents capverdiens, « pour eux c'est déjà beaucoup d'argent ». Ils maîtrisent plus ou moins le même créole et Bissau a des liens historiques séculaires avec les îles du Cap-Vert. Ils veulent envoyer des ressources vers leurs villages d'origine, et puis surtout ils espèrent d'ici obtenir des visas pour se rendre en Europe ou aux Etats-Unis! Ils développent des objets souvenirs pour les touristes, notamment des peintures de sable qu'ils ont pu observer probablement au Sénégal, d'où ils ne sont envolés pour atteindre Praia. Une promotion puisque ce métier garantit l'indépendance d'un patron. Ils vendent ces produits soit aux familles locales (qui s'étonnent de leur capacité d'endurance dans des conditions de vie qu'ils jugent inacceptables) ou alors aux touristes, notamment sur les plages de l'île de Sal, où sont déjà présents des vendeurs ambulants d'origine sénégalaise. Maintenant que la crise a stoppé de nombreux investissements immobiliers, les plus jeunes et/ ou les plus récents arrivés se retrouvent sans emploi, sans perspective de pouvoir obtenir un visa. Cet exemple met en lumière différents mécanismes, différenciation de développement socio-économique comme pull facteur, la situation de crise nationale en Guinée-Bissau, un historique de relations entre les pays, facilité par la maîtrise d'une langue commune, la position de sous-classe, nouveau prolétariat de la nouvelle économie capverdienne dont l'indicateur le plus important est que les revenus du tourisme dépasse pour la première fois les transferts de leurs propres émigrés; le Cap-Vert semble également avoir l'avantage de se rapprocher de l'Europe et d'avoir de nombreuses connexions avec celle-ci; se dessinent donc la pertinence du choix du Cap-Vert par ces jeunes et enfants en mobilité dans la région.

### 2.4.4. L'économie mondiale et autres crises

Comme l'a déjà montré l'exemple cité ci-dessus, les transformations économiques mondiales sont propres à motiver des mobilités, en re-crétant des différenciations économiques dans la région, et donc des opportunités pour une main d'oeuvre flexible et ridiculement bon marché. Les transformations globales affectent la demande pour une main d'oeuvre que des enfants, parce qu'ils sont flexibles, malléables, pas chers et en quête, peuvent offrir. Ces mécanismes globaux dépassent les phénomènes purement économiques. Le rôle croissant des femmes dans l'économie urbaine, génère de la demande pour des domestiques jeunes et d'un prix à la hauteur des revenus de leur patronne. La variation des cours du coton et la capacité des états à pouvoir soutenir ou non l'industrie fait varier le type de main d'oeuvre que ces fermes et entreprises sont capables de rémunérer. Mais les mouvements liés au coton ne se comprennent que dans la mesure où les agriculteurs des zones émettrices de mobiles vers les fermes de coton sont intéressés à prospecter à travers leurs enfants travailleurs d'autres régions à la recherche de terres de culture disponibles. Les jeunes bissau-guinéens justifient leur départ du centre de la Guinée par la volatilité de la demande et des cours de la noix de cajou dont la Banque Mondiale a imposé la libéralisation, plaçant de facto, l'Inde et ses capacités de transformation au centre du commerce de ce produit. Dans ce processus le Mozambique, plus proche de l'Inde est le fournisseur africain, tandis que la Guinée-Bissau se trouve

dès lors à la marge de cette filière libéralisée et globalisée. Dans la mesure où la mobilité est une réponse à des contraintes économiques et identitaires, on saisit la variété des déclencheurs, les auteurs utilisent le terme de « crises ». Dans la mesure où les contraintes subies sont souvent au-delà de l'agence des acteurs, la mobilité est attrayante. Ces crises peuvent être environnementales (comme au Niger, cycliques), politiques (par exemple la Côte d'Ivoire), économique (arachide, cajou, coton), mais aussi personnelles (mort d'un parent). Il est important de retenir la complexité des « crises » et donc des déclencheurs et de les mettre dans le cadre approprié et ces cadres sont larges, ils ont avoir avec de profondes mutations dans les relations sociales, les identités et les économies.

#### 2.4.5. Histoires de migration

Comme le montre la littérature (Whitehead & Hashim 2005), le fait d'avoir une tradition de migration consiste un facteur qui prédispose à la mobilité: des expériences et modèles de gestion des différentes dimensions des mobilités au niveau local sont disponibles: où partir, comment maintenir le lien entre le migrant et la famille, quand et comment reconstituer le foyer sur le lieu de résidence choisi, comment investir les ressources, quelles ressources même amener au village. Bref, l'expérience collective des mobilités constitue des capitaux humains, sociaux et économiques qui permettent de maîtriser au mieux les mobilités et leurs bénéfices. Informations, pratiques et contacts favorisent la pertinence de la mobilité comme stratégie.

#### 2.4.6. Réseaux, extensions communautaires

Des explorateurs créent des postes avancés. Des ressortissants originaires des mêmes contrées liés par des liens familiaux ou de langue ou ethnique se constituent en communautés et occupent des niches économiques marginales, les développent en diversifiant leurs activités au coeur de cette niche ou en-dehors. Ces nouveaux pôles communautaires, ces extensions communautaires par réseaux servent de modèle et de ressources aux mobiles de leur région. Le téléphone portable, les transferts d'argent, dans une moindre mesure, l'Internet, permettent à tous d'entretenir ces réseaux et en faisant circuler l'information, protègent.

#### 2.4.7. Projection dans le futur

L'écoute c'est se laisser envahir par les mots, mais aussi les émotions des interlocuteurs. C'est par l'effet de la création des conditions d'empathie étayée par une volonté scientifique de comprendre les expériences et les aspirations que la subjectivité devient constituante de l'ethnographe lui-même. Les différentes données consultées au cours des dernières années, laissent mal à l'aise dans la mesure où de cette subjectivité partagée avec des enfants et des jeunes transpire l'angoisse du futur, l'interrogation du futur. Les signes ne sont pas ceux promis par une conception évolutionniste du développement, mais bien plutôt, d'une complexification de la précarité élargie à différentes échelles – espaces- dont tous deviennent irrémédiablement plus conscients. La constitution de soi, d'identités doit être vue diachroniquement (Jenkins 2002) et en relation avec les autres identifications présentes dans le milieu de vie des enfants et des jeunes. La pression de l'imaginaire du futur est aigüe, d'autant que depuis longtemps, la séniorité est une condition d'accès au pouvoir dans ces sociétés tant pour les hommes que pour les femmes. Lorsque le système d'ascension sociale basé sur le temps qui passe est remis en cause, les jeunes s'interrogent sur leur capacité à se constituer un futur meilleur, sur la base de quel capital donc et quelles règles sociales? Dans un tel contexte de changement social accéléré, la reproduction individuelle et sociale sont bouleversées. Les contradictions légions. L'exploration des espaces est concomitante à celle des possibles; l'exploration des espaces est une exploration du futur. On ne peut pas développer la protection

endogène, qui passe d'abord par les communautés d'affiliation de base (familles, classe d'âge et de genre), sans explorer le futur et lui donner du sens.

#### 2.4.8. Rationalité de la décision

La reconnaissance que les jeunes et des enfants assument un rôle premier dans la décision du départ a participé au questionnement de la pertinence de la notion de traite. Les garçons plus que les filles encore affirment avoir décidé pour eux-mêmes. Plus que les filles? Cette observation seule confirme la perception selon laquelle les filles sont plus instrumentalisées que les garçons dans les sociétés locales. La capacité et le droit de participer à la décision est un élément crucial de la situation de vulnérabilité et protection de l'enfant. La rationalité de la décision intègre l'évaluation des risques par les enfants et par leur proches. Ignorer les risques est une décision en soi, ou un défaut d'information sur la réalité des expériences de mobilités, ou le fruit d'une tromperie. L'évaluation des risques met en jeu des émotions spécifiques très dépendantes du contexte, confiance, désespérance, endurance. « Ici aussi, je souffre, je préfère donc aller ailleurs ».

La rationalité de la décision doit être simplement reconnue par tous. Reconnaître cette rationalité invite à une situation d'écoute, mais plus à une programmation conjointe avec les enfants, les jeunes et leur famille. Dans la mesure où il s'agit de décisions dont la rationalité nous rapporte à des mécanismes compréhensibles. La sensibilisation devra être dépassée pour engager dialogue et réflexion avec tous les acteurs concernés par la mobilité des enfants. Les mouvements pendulaires de nombreux jeunes urbains d'origine rurale entre la ville et leurs activités dans le commerce ou l'artisanat et le village et les cultures pluviales témoignent des nombreuses stratégies qui s'appuient sur l'exploitation des espaces assurée grâce à la flexibilité de la main d'oeuvre jeune.

#### 2.4.9. Incorporation de l'endurance

Un autre mécanisme qu'il faut absolument saisir et qui est de la même nature que la relation incertaine au futur, dans le sens où elle génère aussi des émotions fortes, est la résistance et/ou l'endurance. Il faut rappeler que l'enfant grandit dans un milieu de socialisation dont les processus sont marqués par l'exigence d'obéissance, les châtiments corporels, le respect de Dieu, l'apprentissage par les contes et les histoires, et l'apprentissage par l'imitation de la pratique des aînés (Fall & Massart 2007). Il faut écouter, apprendre, se taire, recopier, se débrouiller, être serviable. Mais plus, la socialisation est comprise comme incorporation, c'est-à-dire l'assimilation par le corps de son statut, des comportements acceptables et le maintien dans sa condition. Cette incorporation trouvait son apogée dans les rituels d'initiation. La conscience d'être pauvre, de devoir souffrir pour survivre et surtout l'expérience de toute formes de violences au quotidien développe la capacité d'endurance des enfants et les poussent à s'éloigner. Endurance et souffrances influencent l'évaluation des risques et donc la décision.

#### 2.4.10. Echanges

Face aux difficultés de la vie, les humains utilisent leur ressource la plus performante, leur sociabilité soutenue par les capacités de communication. La mobilité doit être vue dans la perspective de l'intensification des échanges pour dépasser les difficultés. Les échanges s'élargissent dans les espaces, activent ainsi de nouveaux espaces. Le contrôle de la réciprocité dans les échanges fait défaut. Ce fait ouvre la porte à des abus et inégalités délétères et donc immanquablement à des exploitations nouvelles (De Boeck & Plissart 2005). Les espaces non contrôlés dans lesquels les plus faibles, par leurs situations précaires et leur statut inférieur, risquent de générer des mécanismes d'organisation de l'exploitation dans ces espaces de non-droit, non régulés et peu

visibles pour les potentiels régulateurs. Il faut absolument mailler ces espaces. Il faut qu'ils se peuplent de ressources capables de renforcer les plus faibles pour qu'ils puissent renégocier les termes des échanges. Etudiant les abus sexuels dans une zone touristique du Sénégal, les ethnographes Diagne et William (Fall, Diagne, William 2005) ont montré comment le tourisme génère des espaces moins régulés et plus permissifs, créant un espace propice à la floraison d'abus de nature sexuelle, ne se limitant pas aux seuls faits de touristes. Il faut retenir de cette analyse, que la régulation doit porter non pas sur des catégories d'acteurs spécifiques mais idéalement sur des espaces, et qu'elles s'enracinent dans des échanges entre les différents groupes. L'internet est un autre espace où inévitablement des transactions dé-territorialisées et abusives se dessinent, en exploitant l'image et la sexualité d'enfants et de jeunes.

## 2.5. Comment

Comment se passent les mobilités? Quels sont les conditions pour une bonne mobilité?

### 2.5.1. Mobile mais pas seul

Eviter d'être seul. Ils voyagent en groupe. Les intermédiaires sont souvent nécessaires, profiter de quelqu'un expérimenté pour savoir comment éviter les obstacles et les dangers, pour pouvoir dormir en sécurité et manger. Le coût de cet accompagnement varie, de la simple solidarité entre voyageurs, à la rétribution d'intermédiaire qui se fait directement payer par les parents, et/ou l'enfant et par la personne qui reçoit la « main d'oeuvre », ou encore par le ponctionnement des revenus des enfants travailleurs. Les histoires de solidarité relatent des entraides entre pairs d'abord, compagnons dans le voyage et l'aventure ou par l'intermédiaire d'autres jeunes présents dans lieux de passage et de travail. Des transporteurs viennent parfois en aide, des agents de police, des ONGs locales, des centres d'accueil. Il faut au jeune mobile rencontrer des gens qui comprennent sa situation et avec lesquels il peut échanger et partager équitablement des ressources. Nous avons déjà souligné que les jeunes et enfants qui ont des patrimoines et conditions en commun se réunissent pour prendre en charge leur vie quotidienne.

### 2.5.2. Etre informée, bien informée

Savoir où on va ensuite, avoir des informations est essentiel. Pouvoir choisir entre différentes options en termes de destination et s'adapter aux opportunités (Bekkar 2009). Connaître les obstacles potentiels, les comportements à adopter dans différentes situations probables,... Ces informations s'acquièrent actuellement du bouche à oreille entre pairs et entre aîné(e)s qui les ont précédé(e)s sur les voies de la mobilité. L'information et les contacts sont des capitaux précieux que certains revendent à leur tour en devenant intermédiaires.

### 2.5.3. Avoir de l'argent

Avoir de l'argent en poche au départ pour pouvoir faire le voyage et se donner le temps de trouver des revenus sur le lieu de première destination. La mobilisation de liquidités est extrêmement importante. Souvent, elle implique des membres de la famille très proches, mère, frères et sœurs plus âgés, père; ou alors, les liquidités sont mobilisées par les groupes de travail et d'épargne informels (tontines, associations de travail, associations religieuses, ...) ou alors des proches eux-mêmes en mobilité. Ces sources ne sont pas mutuellement exclusives. Il ne faut pas partir les mains vides, cela augmente la vulnérabilité de manière évidente.

#### 2.5.4. Bénédiction

La confiance se gagne par la marque de l'approbation et de l'encouragement par une autorité, sénior et souvent religieuse. Beaucoup de jeunes disent requérir la bénédiction de leurs parents, d'un marabout, passer par un rite de sortie, et de retour également, comme cela s'observe au Mali chez les enfants talibés rentrant dans leur famille après leur enseignement. Les rites de bénédiction participent à rompre l'isolement et le sentiment d'isolement de l'enfant. Ce sont des périodes privilégiées de la relation entre les générations, elles devraient être mieux identifiées et pourraient être l'espace privilégié pour la transmission de connaissances importantes pour l'enfant et le jeune.

#### 2.5.5. Incorporation de l'endurance

En étant résolu, résistant! Il faut pouvoir faire des sacrifices et souffrir pour obtenir quelque chose! La résistance naît de cet esprit d'endurance au cours des expériences de violence. L'endurance ne concerne pas seulement les enfants et les jeunes en mobilités mais tous les jeunes et enfants et plus encore les filles et femmes qui, par définition sociale, ont moins de droit à la résistance et donc se doivent idéalement d'endurer en silence.

#### 2.5.6. Les aides – adjuvants

Le travail du MAEJT (2008) sur l'exode précoce et les effets de leurs actions de proximité sur la mobilité des jeunes et enfants indique l'importance de *l'empowerment* des enfants et jeunes mobiles par des groupes organisés qui peuvent les aider à résoudre leurs défis quotidiens. Trouver où dormir, manger, comment obtenir un salaire refusé par un employeur peu scrupuleux. Ces efforts vont dans le sens du maillage des espaces nouveaux par des ressources sociales disponibles. D'autres adjuvants sont cités par les jeunes et enfants mobiles, les transporteurs, des agents de polices, des vendeuses, ... mais l'accès à ces adjuvants qui peuvent offrir des services, des informations, de l'envergure aux revendications légitimes des enfants et des mobiles ne repose que sur la bonne disposition des individus. Il faut profiter des institutions existantes pour institutionnaliser ces réflexes de support. S'il faut sensibiliser, ce sont des groupes, des catégories, des corporations existantes, non en condamnant les mobilités mais en soulignant leur responsabilité vis-à-vis de la protection des enfants et jeunes mobiles en l'occurrence.

#### 2.5.7. Enfant mobile, intermédiaire à trafiquant

Que nous apprennent donc ces carrières: quand un enfant mobile devient au fil des expériences de mobilité, un intermédiaire, une personne plus expérimentée et informée, avec des connexions dans les différents endroits par lesquels passent les enfants, et puis développe un véritable service qu'il se fait payer pour connecter la zone d'origine aux zones de travail. Les « tantines » se spécialisent également dans ce genre de transaction, des services monnayés. Dans quelle conditions ces personnes se fondent-elles dans des réseaux organisés au niveau national et international? La clandestinité augmente la valeur du service d'intermédiaire. Les parents, souvent conscients de la situation de risque dans laquelle se trouve leur enfant entretiennent pourtant cette poursuite de la stratégie de mobilité. L'intermédiaire a beaucoup de pouvoir sur les enfants. Le fait que nombre d'intermédiaires soient passés par les mêmes épreuves ne garantit pas leur sensibilité ni honnêteté. Dans des espaces sans contrôle, ils ont loisir d'exploiter parents et enfants. Seul les parents, les groupes de pairs et les patrons ont le pouvoir de contrôler ces intermédiaires et il est clair que les mécanismes de contrôle social par la réciprocité ne jouent pas. Nous sommes dans des zones de non-droit total.

## 2.5.8. Prébende

Quiconque a déjà voyagé modestement dans la région a rencontré des enfants mobiles, seuls ou accompagnés d'adultes. Mais cette personne aura également fait l'expérience de l'arbitraire des agents de la loi. La prébende est fréquente. On peut s'imaginer les difficultés rencontrées par une catégorie par définition faible que sont les enfants et les jeunes. Pour les enfants rencontrés, il est important d'avoir des papiers d'identité et donc un certificat de naissance au cours des mobilités régionales. En outre, nous avons souligné combien les dispositions prises dans le cadre de la lutte contre la traite avaient produit plus de clandestinité (Castle & Diarra 2003) et donc créé plus d'espaces dérégulés dans lesquels circulent les enfants, ce qui ne peut manquer de fomentier le développement de mécanismes de plus en plus institutionnalisés de prébende et donc d'exploitation organisée des enfants. La tolérance par l'autorité étatique d'espaces de prébende qui garantissent une sorte de quiétude illusoire est génératrice de violences et d'abus de toute sorte. Un virage stratégique s'impose.

## 2.6. Effets individuels et sociologiques

### 2.6.1. Relations intergénérationnelles

Les relations intergénérationnelles et leur redéfinition sont au coeur des expériences quotidiennes des enfants et des jeunes de la région. Les tensions existantes participent à la décision de la mobilité et à sa gestion. Leurs transformations irrémédiables sont également conséquences des tactiques des enfants face aux défis identitaires et de reproduction qui leur sont propres. Pas tout à fait à la mesure de leur rôle déterminant dans les économies locales, les jeunes et les enfants réclament de l'autorité au sein des familles, des communautés. Dans les ménages polygames sous forte tension comme ceux qui ont été observés dans le Couffo au Bénin par exemple, les enfants mobiles participent au succès du ménage formé par la mère et ses enfants. Au Togo, les jeunes femmes qui rentrent au village après une période d'absence de 2, 3 voire 4 ans gagnent en statut et sont moins malmenées que leurs camarades restées sur place (Behrendt & Mbaye 2008). Non seulement, les relations intergénérationnelles se transforment pour les individus mobiles, mais elles contribuent à changer ces structures ; l'accès aux ressources n'est plus uniquement lié au genre et l'ordre de naissance, mais aussi à la capacité d'exploiter différentes ressources dans différents espaces et de faire circuler ces ressources entre des espaces distincts. Dans ce sens, il semblerait que les relations entre générations se transforment non pas tant par le changement de la représentation de l'enfant en soi, mais par la prise de rôle de cette catégorie sociale et la création de dépendants adultes. La capacité de distribuer des ressources est centrale dans les relations de pouvoir.

### 2.6.2. Transformations des formes matrimoniales, familiales et communautaires

Les changements contemporains sont extrêmement instrumentaux dans les mobilités des enfants et des jeunes de la région. Les pratiques de mobilité sont le produit et participent à la redéfinition des formes traditionnelles de la reproduction. L'enfance et la jeunesse sont, nous l'avons amplement souligné, un groupe social; à partir du moment où on ramène de l'extérieur des ressources liquides, mobiles et expérientielles, la distribution est un enjeu et un levier; la distribution reconstruit des relations d'échange et d'entraide, de respect, d'affection et des relations économiques et sociales. La taille du groupe significatif dans la reproduction se rétrécit. Tant l'effort de mobilisation de ressources par le groupe de base que la distribution des ressources acquises lors d'une étape ultérieure, impliquent des choix. Il est essentiel d'identifier les individus ou groupes, ou investissements destinataires. Cela permettrait de mettre en relations des configurations sociales

opérationnelles.

Lors de la mobilité, les enfants et les jeunes établissent des relations de protection entre pairs, ainsi que des alliances ponctuelles, toutes ces nouvelles relations et les identités découlant d'insertions diverses, multiplient les communautés de référence et affectent les pratiques, attentes et représentations.

### 2.6.3. Redéfinition des espaces

Partout dans le monde, les migrants redéfinissent les espaces entre lesquels ils circulent. Les traces de ce travail dans la physique de l'espace est évident dans les villes et les villages de la région, observable de Dakar au village du Plateau Dogon. Dans ce dernier cas, à l'heure actuelle, les jeunes sortent de l'enceinte habituelle du village pour construire de nouvelles maisons plus spacieuses, avec des accès pour les motos que leur mobilité leur a permis d'acquérir. Ils cherchent également à pouvoir établir une propriété individuelle sur le bâti, alors qu'auparavant, la propriété restait celle de la *Gin'na*, la famille étendue. Les conceptions de l'espace changent. Les exigences envers l'espace de vie évoluent. De la même manière que leurs découvertes et actions dans les espaces les transforment, ils transforment les espaces qu'ils visitent et dans lesquels ils agissent. C'est dans cette dynamique qu'il faut comprendre la quête de ce que Fouquet nomme des identités déterritorialisées. La maîtrise imaginaire de divers espaces connectés par les médias, les touristes, les artistes, des aventuriers, des téléphones portables, est une réalité et ne se conforme pas au cadre national dont la territorialité leur rappelle la production de leur propre condition d'inférieur et de génération perdue. La circulation d'oeuvres notamment musicales issues de la jeunesse de la région, des Caraïbes, des Amériques africaines, sont autant d'expériences et de registres qui informent et donnent sens à leurs propres expériences et favorisent la création d'identité insérées dans des réseaux de territoires hybrides (Biaya 2000). La grande vertu des stratégies de mobilité est qu'elles articulent des zones relativement isolées du reste du monde, dans cette dynamique de connexion naissent les innovations (Black et alii 2004).

### 2.6.4. Religieux

Ce point souligner le rôle des religions populaires parmi les nouvelles communautés pertinentes, comme source d'identification, comme codes communs marqués par des expériences diasporiques (rastafarisme, mouridisme et autres confréries, différentes églises de réveil). Cette hybridité renforce des structures dépassant les frontières étroites de territoires marqués par l'ethnicité, la nation, qui transcendent les relations de séniorité propres au cadre familial et politique habituel.

### 2.6.5. Acquisition de savoir-faire et savoir-être

Nous avons souligné l'importance de l'acquisition de capital social au cours des pratiques de mobilité. Les acquisitions en termes de familiarisation avec d'autres langues, d'autres manières de faire représentent des moyens alternatifs de formation, c'est dans ce sens qu'il faut comprendre le caractère initiatique de la mobilité prenant en compte les effets émancipateurs propres à toute initiation et interpréter ces différentes raisons, connaître le monde, se civiliser ». Le contact avec d'autres manières de faire, d'autres activités économiques génèrent connaissances et innovations. Ainsi, il semblerait opportun de se pencher sur les liens entre les mobilités et l'entrepreneuriat des jeunes.

La multiplication aux communautés d'appartenance participe toujours à la construction d'une conscience individuelle de soi; la personne développe, c'est l'effet identitaire des mobilités, de

nouveaux points de vue personnel. Il est regrettable de souligner que trop souvent, les enfants et les jeunes ne trouvent pas dans leur lieu de résidence les institutions auxquelles ils ont droit pour leur permettre de s'éduquer. Dans ce sens les mobilités sont une source de connaissance, risquée!

#### 2.6.6. Blessures psychologiques et physiques

Par définition et par observation, la mobilité expose les enfants à plus d'obstacles, de dangers et menaces. Ceux qui restent au coeur de l'unité de base devraient être plus en sécurité. Toutefois, cela ne signifie pas automatiquement que les expériences de la violence par les mobiles et les non-mobiles soient à l'avantage des non-mobiles (Behrendt et Mbaye 2008a). Cela dépend naturellement du statut de chacun et des réalités locales dans lesquelles les enfants grandissent, incluant le degré de protection dont ils jouissent qui tient, nous le verrons, aux résistances et frustrations autour des mécanismes sociaux de contrainte et aux relations de pouvoir et d'impuissance! Plus prosaïquement, concernant les jeunes enfants, la présence de la mère est toujours protecteur. Les outils pour évaluer les conséquences des expériences de mobilité chez les enfants sont trop peu développés. Les conséquences d'ordre psychologique sont d'autant plus préoccupantes pour ceux et celles dont la migration a échoué selon les perspectives locales: s'ils ont dû rentrer anticipativement les mains vides, c'est parce qu'ils ont dû fuir et ont souffert des abus, à leur retour, ils sont dépréciés localement puisque l'objectif n'a pas été atteint. Ceci explique naturellement les départs suivant les rapatriements. Pour ces personnes, la souffrance est double: plus que les autres, elles doivent faire face à un futur sombre et leur réintégration dans le milieu d'origine est d'autant plus difficile. Les adaptations culturelles posent problème, même dans le cas d'une absence couronnée de succès. Ces risques sont d'autant plus aigus que les enfants sont jeunes.

### 3. Analyse

#### 3.1. Isolement et intégration

Il faut échapper à l'isolement. Les enfants mobiles préfèrent les espaces où ils sont sous le regard d'autres pouvant les aider à préserver leur intégrité. Il faut qu'ils disposent de lieux, de personnes, vers lesquelles se tourner en cas de difficulté, ou simplement en quête de contacts sociaux. Le maillage des espaces par les groupes d'alliés des enfants doivent se multiplier; ces ressources doivent être rendues publiques. Les enfants mobiles sont en soif de connaissances. L'école telle qu'elle existe est peu à même de répondre à leur situation de vie. Outre l'amélioration de l'école, il faut pouvoir leur proposer des sources alternatives d'éducation qui répondent à leurs usages quotidiens et au contexte dans lequel ils vivent. L'isolement les expose à tous les abus et les réifie.

#### 3.2. Etre subalterne – exploitation – esclavage

Lors des rencontres et entretiens, les enfants définissent l'exploitation comme une situation dans laquelle on ne leur donne rien pour les services rendus ou lorsque des adultes abusent d'eux sexuellement, les battent ou les insultent, les ensorcellent ou les menacent. Ces pratiques sont perçues comme de l'exploitation, une utilisation abusive et injuste de l'enfant. Lors de rencontres dans des villages maliens, où avec les enfants et les adultes nous procédions à l'évaluation du programme rural de Plan Mali, les enfants expliquèrent aux adultes à partir de leurs dessins comment ceux-ci « exagèrent » lorsqu'ils les mettaient au travail, trop d'heures, trop de menaces et de privations. Les définitions de l'exploitation et des abus doivent faire appel au bon sens local et aux expériences de tous. Dans les économies totalement dé-régulées dans lesquelles se passent les mobilités des enfants, ceux-ci sont traités comme des subalternes, une sous classe trop souvent corvéable à merci. Cette analyse qui correspond aux conditions réelles dans lesquelles ils vivent, doit compléter une approche en termes de droit. Ils sont malléables pour reprendre un terme déjà cité, et il n'existe pas d'espace où faire valoir leurs droits. Toute politique doit considérer la position de ces subalternes dans les différents espaces qu'ils occupent. Le terme de subalterne réfère à une source de littérature qui pourrait informer et inspirer des cadres de recherche et d'interprétations qui engageraient à poursuivre les efforts de compréhension des conditions de vie de ces enfants et jeunes et des formes de leurs résistances et innovations pour les soutenir, ne pas les laisser dans des espaces oubliés.

Certaines conditions décrivent des situations où les enfants se trouvent dépossédés de tout ce qui leur est propre, leur tout, aux mains de leur patron, dont ils reçoivent la nourriture, l'abri, sans l'approbation desquels, ils ne peuvent se déplacer, pour un travail en échange duquel ils ne reçoivent ni argent ni bien à accumuler, parfois, même leur corps est la disposition des maîtres ou patrons. Isolés, leur agence est réduite au minimum et trop souvent leur seule sortie est de s'en aller, changer d'employeur et « voler » pour pouvoir se libérer. Ils sont exposés à des violences totales, qui les détournent complètement de leur réalisation d'eux-mêmes comme être humains égaux. Ces situations doivent être combattues vigoureusement. Ils faut soutenir et améliorer les institutions qui garantissent la visibilité et la rétribution juste pour le travail raisonnable fourni qu'ils émanent d'initiatives privées (Jacquemin 2009), ou qu'ils fassent l'objet de la définition de normes de travail définies localement (Botte 2005).

### 3.3. Quelles familles?

Non seulement on semble trop souvent ignorer que la communauté est multiple, mais aussi que le développement lui-même est générateur de différenciations et de la création de nouvelles communautés et de différences sociales. Ce développement communautaire a aussi des conséquences sur la forme de la famille. Comme souligné précédemment, les unités pertinentes de redistribution des ressources donc les familles ont tendance à se rétrécir et, les échanges et solidarités se réduisent et se redéfinissent en fonction de la prégnance des nouvelles communautés (créées par l'épargne ou par la pratique religieuse par exemple). Ressentant ces transformations dont leurs actions sont aussi responsables, les agences se tournent vers la famille en oscillant entre la condamnation de son dysfonctionnement et sa valeur universelle, finalement assez spécifique! Les familles africaines ont des formes changeantes. La famille reste toutefois dans les discours de tous une source d'identité et sécurité essentielle. Il faut approfondir notre compréhension du rôle des mobilités dans les familles et les gestions familiales des mobilités. Les situations sont variables, et les instabilités familiales sont souvent évoquées par les enfants comme motifs de départ, elles sont souvent aussi associées aux violences extrêmes exercées contre les enfants. Il faut toucher les foyers où se construisent les tactiques des adultes et des enfants et des jeunes, or évidemment la famille, est un lieu central de ce processus tout au long de la mobilité.

### 3.4. La violence partout, pourquoi?

La violence doit être considérée comme des pratiques; les actions violentes affectent l'être de l'individu, contraignent la personne dans son développement (« La violence » 2009). Une des observations interloque dans le travail de Behrendt et Mbaye au Togo: il n'y a pas de différence significative concernant les violences physiques et verbales endurées des enfants ayant bougé et ceux qui sont restés au village. Les interprétations des violences ordinaires (Janin & Marie 2003) tournent autour de la redéfinition des catégories et des relations sociales de base au sein des sociétés africaines. Selon ces auteurs, la forme communautaire serait même au coeur de la reproduction des violences les plus communes infligées aux enfants à la maison, dans la cours, à l'école. Face à l'inefficience contemporaine de l'organisation communautaire, elle éprouve naturellement beaucoup de difficultés à reproduire les relations qui y président; la forme communautaire de la reproduction exige une fidélité indéfectible à l'unité de production, cette idéologie continue d'ailleurs à informer les discours et les comportements des migrants, cette fidélité implique l'offre de son corps de son travail à l'unité sans l'efficacité espérée; dans ces conditions, les transformations et tensions sont donc inévitables.

Les observations plus fines et plus attachées aux expériences concrètes des enfants indiquent que la stabilité de la famille, ou a contrario, les crises familiales exposent les enfants à plus de comportements violents. Il semble également que la multiplication des porteurs d'autorité envers les enfants multiplie les réprimandes et en conséquence les agressions des enfants soumis à ces violences (Munroe & Nerlove 2003). Il apparaît clairement que les expériences subjectives vécues dans la petite enfance structurent significativement des parties du cerveau (« la violence » - Karli-2009) responsables de la création de scénarii de réactions qui peuvent être violents. Outre la souffrance qu'elle génère, les comportements violents se reproduisent donc auprès des victimes, et contaminent les générations; la dé-régulation et l'absence d'alliés, l'aliénation des adultes conséquence des tensions entre les générations, laissent les enfants impuissants. Il ne faut pas sous-estimer la pression des contrôles exercés par les adultes sur les enfants pour les orienter, les former, que ce soit par la violence directe (privations, insultes, coups), culturelles (pression sorcière) et structurelles, elle joue un rôle important dans la volonté d'ailleurs (Fouquet 2007). Cette violence

structurelle s'impose par les effets des inégalités et résistances à l'ordre social oppressif et précaire. C'est dans ce sens également qu'il faut comprendre le leitmotiv si souvent rencontré, « Souffrir ici ou ailleurs, je préfère aller tenter ma chance ailleurs ».

### 3.5. « Se faire, » à la recherche d'identités contemporaines

Se faire en se frottant au monde, n'est-ce pas le propre de l'humain? Oui, quand le monde s'agrandit, des jeunes explorent, vont voir ailleurs pour pouvoir prendre une place dans cette complexité. Les ressources à leur disposition et on pense directement à l'école, la famille, sont bien en mal de les aider à se situer dans cette complexité et à acquérir les connaissances et compétences nécessaires à se situer. L'exploration d'espaces nouveaux alimente cette aspiration à se construire en dialogue avec des altérités qui peuvent les réformer et leur ouvrir de nouveaux horizons, de nouvelles perspectives.

### 3.6. Ecole ou éducation/ formation

L'offre d'éducation est insuffisante et peu adaptée L'école et les formations professionnelles sont trop déliés des contextes locaux. Il semble sensé de cibler les formations notamment sur les compétences nécessaires dans le cadre des nouvelles activités et technologies telles l'embouche bovine, les exploitations minières, les artisanats utilitaires locaux, le crédit et l'épargne, l'agriculture, les langues, ... L'école est génératrice de violence, d'exclusion et de coupure avec les activités économiques locales. Elle semble continuer à constituer non pas un instrument d'intégration efficace, ou alors seulement pour une minorité, mais un espace liminaire qui fixerait des enfants et des jeunes durant quelques années, les maintenant dans une situation de dépendance dans laquelle ils reproduisent les modèles habituels de l'enfance au Nord, retardant ainsi la prise de responsabilité si essentielle dans l'obtention d'un statut social qui passe par la capacité à créer des dépendances pour pouvoir avoir une voix! On semble se contenter de cette fonction dérisoire d'une institution aussi nécessaire dans des situations où les contextes pertinents pour la reproduction des personnes dépassent les ressources habituellement à leur disposition.

### 3.7. Le GENRE

Le genre est un facteur de vulnérabilité évident, incontournable. Parler de transversalité est faire peu de justice au poids de ce facteur. Les actions dans ce domaine, doivent s'adresser spécifiquement aux pratiques de mobilités des jeunes filles, notamment dans les espaces domestiques. Des programmes spécifiques pour les jeunes filles mobiles pourraient s'appuyer sur des recommandations déjà disponibles (Jacquemin 2009, Botte 2005, Behrendt & Mbaye 2008, Massart 2007). *L'empowerment* des filles dans leurs relations avec les hommes ne se comprend que dans les redéfinitions auxquelles sont soumises les identités de genre des deux sexes. La crise de la masculinité apparaît dans les difficultés éprouvées par les hommes âgés à pouvoir reproduire leur identité hégémonique, principalement à cause des résistances de leurs dépendants, femmes, jeunes, enfants, mais aussi par la difficulté qu'ils éprouvent à mobiliser des ressources et la mise à mal de leur capacité à s'assurer pouvoir et reconnaissance sociale, à travers le maintien des dépendants et la captation des ressources de ces dépendants. Par les outils de projection dans le futur, on constate combien les petits garçons reproduisent les figures masculines qui ont déjà du mal à se reproduire, celle d'un homme polygame, avec des enfants qui ont des métiers de prestige, des propriétés qui leur apportent le respect par leurs pairs et une large communauté qui lui sont redevables de ses « bontés distributives ». Les autres figures masculines fortes, sont les »faiseurs de miracles », artistes, sportifs, émigrés, dont le sort s'améliore presque par enchantement (Fall & Massart 2007).

Ces faiseurs de miracle, ils les retrouvent dans les médias, comme les figures de réussite africaine dans le monde dont ils veulent faire part. Que l'école telle qu'elle fonctionne actuellement se montre incapable de relever ces défis est une lapalissade, mais quelles autres institutions extra-familiales peuvent offrir ce genre d'ouverture?

L'enracinement des représentations des catégories de genre dans la petite enfance, remarque qui a été faite pour la reproduction de comportements violents, nous rappellent encore l'importance de développer la prise en charge des activités d'animation et de soutien à la petite enfance. La demande des adultes est particulièrement forte dans ce sens.

### 3.8. Une exception guinéenne?

Dans le cadre d'une recherche sur cinq pays de l'Afrique de l'Ouest, la région forestière de la Guinée Conakry s'est distinguée du point de vue des mobilités: « *Les enfants et les jeunes de la zone d'étude n'ont pas une tendance à la migration. Ils trouvent du plaisir à rester au village car ils tirent toutes les provisions de la brousse qui est une grande pourvoyeuse dans ces sociétés agricoles* ». (Dioubaté 2007:76). Il faut remettre cette affirmation en contexte, des jeunes se déplacent et se sont déplacés dans la zone du Mano River, vers des zones rurales dans des mines, dans les centres urbains de la région, N'Zérékoré, Kissidougou, Guékédou, mais il me semble que s'interroger sur les zones où les enfants et les jeunes sont peu mobiles serait informatif. La citation extraite du rapport basé sur deux terrains ethnographiques résidents, laisse deviner une interprétation en termes de ressources disponibles, localement explorables.

#### 4. Les recommandations principales

Cette section présente brièvement les recommandations des documents consultés. Elles ont été classées en quatre grande catégories: Les premières indiquent des mesures visant à protéger les enfants en mobilité. Le second type de recommandation porte sur les efforts pour valoriser le lieu d'origine et favoriser la sédentarité et le bien-être des enfants en général. Le troisième type de recommandations identifie des services à mettre à disposition des enfants mobiles. Enfin, nous terminons par des propositions dans le sens de la régulation des mobilités.

Mais avant de passer ces recommandations en revue, trois remarques s'imposent.

a) Les opinions ne sont pas homogènes. Certains auteurs en ne faisant pas la distinction entre les enfants mobiles et les enfants victimes de traite condamnent les mobilités des enfants de moins de 18 ans. Au regard des études passées en revue, il est illusoire dans les conditions actuelles tenant à l' économie, aux bouleversements socio-culturels en cours, à la faiblesse ou l'absence d'institutions capables de mettre en oeuvre des services d'appui à l'intégration sociale des enfants, de stopper les tactiques de mobilité des enfants; elles sont pratiquement et au niveau de l'imaginaire, fonctionnelles et ancrées. La problématique telle qu'élaborée au sein du ROWGAT et maintenant au sein de la plateforme prend une direction plus pragmatique brièvement présentée dans ces pages. En tout cas, les recommandations et les efforts vont toutes dans le sens d'une approche moins normative qui n'a pas porté les fruits espérés (juguler les mobilités des enfants et surtout les protéger) et donc des approches qui associent les populations concernées, les enfants, les familles et les communautés comme vont les litanies habituelles. Cela reste extrêmement vague. Cette approche se qualifie volontiers d'endogène, ce par quoi il faut entendre la volonté de partir des réalités locales et d'y coopérer. Ce qui explique mon emploi d'une approche pragmatique.

b) Malheureusement, on n'observe pas de distinction assez claire entre enfance et jeunesse alors que toutes les analyses montrent que la vulnérabilité dépend de la capacité d'auto-protection, reposant sur la capacité de se constituer du capital social au cours des aventures de mobilité. Or, cette capacité dépend du développement psychomoteur de l'enfant. Il faudra bien sûr prendre position. Evidemment, pour les enfants jeunes, moins de 11 ans, les mobilités sont assimilées pour les familles concernées au confiage, c'est-à-dire à un mécanisme ancien et légitime de distribution des charges et responsabilités dans l'intérêt de l' éducation et donc le bien-être de l'enfant. D'une part, on a souligné combien peu probable était l'accès de l'enfant très jeune confié aux tant convoitées ressources qui le projetteraient dans un futur meilleur. D'autre part, on sait combien sont peu effectifs les contrôles sociaux (moraux) basés sur des relations sociales distendues.

c) Enfin, il est évident, c'est assez souligné dans les différentes études et dans ce texte, que les conditions générales de la région sont la source de nombre de difficulté des enfants et des jeunes. Ainsi, le développement économique est une clé importante et c'est du bon sens que de recommander la lutte contre la pauvreté et en faveur du développement rural.

##### 4.1. Maillage- Chaînon manquants, le soutien aux enfants mobiles

La protection des enfants mobiles dépend de leur capacité de se reposer sur des groupes qui leur sont proches et favorables, dont la vocation est de leur venir en aide et de les promouvoir. Il faut éviter l'isolement, l'invisibilité, limiter les espaces dé-régulés où la loi du plus fort est seule maître. Pour ce faire, il faut densifier les espaces avec des entités acquises à la défense du bien-être des

enfants.

#### 4.1.1. Associations d'enfants

Dans la mesure où ils assument des responsabilités de citoyens adultes mais aussi dans la mesure où ils sont des êtres pleinement humains, les enfants doivent pouvoir défendre leurs intérêts et avoir accès à la sphère publique. Tant de ce point de vue politique, que d'un point de vue purement fonctionnel, la sociologie des mobilités montre que les groupes de pairs sont les ressources les plus appréciées et efficaces, il faut les renforcer. Il faut soutenir le développement d'associations, de mouvements sociaux par des enfants et des jeunes. Tant la plateforme que le ROWGAT ont constaté l'importance et la contribution du MAEJT, toutefois, il faut multiplier l'identification et le soutien aux mouvements et groupes d'enfants et de jeunes. C'est parfois plus difficile que de créer de toute pièce des institutions; encore une fois, il s'agit de partir des initiatives locales qui existent.

#### 4.1.2. Associations de service

Outre les associations de jeunes et d'enfants, des programmes de soutien aux associations de services pour les enfants et les jeunes doivent être soutenus. Elles peuvent offrir des gîtes, mais aussi des services dont les plus rares sont ceux de soutien psychologique. Ici aussi, il s'agit de densifier le maillage des territoires avec des acteurs collectifs organisés au service des plus jeunes.

#### 4.1.3. Organisation des adjuvants

Dans les expériences de mobilité, des adjuvants, des personnes de bonne volonté, surgissent sur la route, mais ces actions ne sont dues qu'au bon vouloir d'individus. Les transporteurs restent des personnes importantes, les agents de l'ordre également, ils sont d'ailleurs la cible de campagnes de sensibilisation, la méthode est en cause et l'objectif devrait être de renforcer des communautés (syndicats ou autres) favorables et sensibles à la situation et au sort des enfants mobiles.

#### 4.1.4. Information

L'information est cruciale pour la protection des enfants mobiles. La radio est un moyen de communication qui a montré sa capacité à toucher le plus grand nombre. Les programmes développés doivent s'inscrire dans la ligne de *l'empowerment* des enfants et des jeunes et doit servir de canal non pas uniquement de sensibilisation, mais d'engagement de dialogue, de partage d'expériences, de réflexion des enfants et adultes autour des pratiques de mobilité. Bref, il s'agit de développer une vraie radio participative qui tisse des liens et non un vecteur idéologique.

### 4.2. Agir sur les conditions de vie

Ces recommandations tentent de s'attaquer aux contextes locaux de la production de l'exploitation et des motivations au départ.

#### 4.2.1. Famille

On trouve plusieurs recommandations qui vont dans le sens d'une action envers les familles. Il s'agirait de développer des programmes qui responsabiliseraient plus les familles d'une part et qui les stabiliseraient, puisque l'instabilité familiale est un facteur qui participe au départ des enfants et des jeunes et que les familles participent très souvent ou approuvent la décision de départ. Au

minimum, les familles doivent être associées aux réflexions sur l'opportunité, les risques, leur réduction et les tactiques alternatives à la mobilité. Encore une fois, il semble que les bouleversements de cette institution doivent être mieux pris en compte dans les programmations locales.

#### 4.2.2. Violences domestiques

Le combat contre la violence infligée aux enfants doit se poursuivre. La violence domestique est particulièrement prégnante, malheureusement cette violence s'enracine dans une réalité sociale de crise très complexe dont participent la crise des identités d'enfance et de jeunesse. Il est clair qu'il faut bannir la violence des écoles qui contribue à sa dépréciation par les populations, cet objectif est circonscriptible. Mais comment combattre les violences domestiques qui se reproduisent de génération en génération et construisent des résistances. En soutenant les groupes les plus faibles, en leur donnant les moyens matériels de choisir leurs dépendances et leurs relations sociales, en créant des dialogues entre les différents groupes en contradiction.

#### 4.2.3. Genre

Le genre est un facteur fondamental d'inégalité, de discrimination et donc de vulnérabilité. L'approche doit porter tant sur les identités masculines que féminines. Les femmes et les filles en tant que groupe doivent être soutenues. La profondeur de la polarité entre masculinité et féminité s'ancre dès la petite enfance. La transformation des relations de genre, aussi urgentes soient-elles passeront, par une éducation de la petite enfance. Ainsi, non seulement, les offres d'éducation doivent se diversifier, mais l'offre de services à la petite enfance (Early Childhood Care and Development) doit augmenter.

### 4.3. Services

Ces recommandations tentent d'énoncer les services à mettre à la disposition des enfants mobiles.

#### 4.3.1. Crédit, épargne

Le manque de liquidités tant décrié appelle une réponse directe et claire; mettre à la disposition des enfants et des jeunes des liquidités pour leur permettre de mener à bien leurs projets et surtout palier aux besoins immédiats. Le service financier étoffé de services de formations et d'accompagnement est conseillée. La situation particulière des enfants et jeunes mobiles ne leur permet pas de prendre des engagements à moyen terme, mais ils ont fréquemment d'urgents besoins de liquidités. Des schémas de micro-crédit sur quelques jours existent en Asie, il faut s'y référer.

#### 4.3.2. Education et santé

L'accès à l'éducation et aux services de santé sont des droits et sont essentiels à tous les enfants. La forme d'éducation doit être adaptée. Cette question se pose également pour les enfants dont les familles sont mobiles. Dans les conditions socio-culturelles actuelles, une éducation offrant une ouverture sur le monde, les capacités à y jouer un rôle, sont d'une nécessité brûlante. L'offre doit être étayée et diversifiée dans les deux secteurs. Ces services pourraient s'inscrire dans le cadre du maillage des espaces par des associations d'accueil et de promotion de l'enfance et la jeunesse. Améliorer l'école, la rendre plus en prise avec les défis concrets et les opportunités des enfants contemporains, diversifier les offres et formules de formation. En ce qui concerne les services d'appui psychologique, ils sont quasiment inexistantes et leur offre doit être étoffée. Il y a urgence et

un grand besoin d'élaboration d'outils de diagnostic et de stratégies thérapeutiques.

#### 4.3.3. Participation

Les enfants et les jeunes doivent prendre part aux réflexions et actions concernant leurs mobilités. Ils doivent mener la discussion concernant la définition des formes de travail acceptables. Il faut soutenir les efforts d'occupation de l'espace public en relayant leurs revendications et réflexions en les associant à la production de règles et de dispositions pour garantir la défense de leurs intérêts. L'accompagnement des enfants par des agents extérieurs à leurs communautés familiales ou ethniques est crucial pour renforcer leurs capitaux et étendre leur citoyenneté. On ne peut pas éduquer, accompagner, protéger quelqu'un sans financer des personnes de proximité.

#### 4.3.4. Développement culturel

L'expression des enfants est extrêmement contrainte, leurs capacités d'action et de résistance impressionnantes. Ils cherchent à occuper l'espace public en multipliant leur présence dans différents médias. La musique populaire par exemple est un champ où les enfants sont autant acteurs que consommateurs, il faut continuer à soutenir et simuler ces modes d'expression et les diffuser. L'activité culturelle n'est pas instrumentale, elle est constitutive de la nécessaire ré-invention de soi qui s'impose aux jeunes et enfants contemporains.

#### 4.3.5. Communication

Le GSM comme outil de communication, comme constructeur et manutentionnaire de réseaux sociaux distants est un élément de protection dans la mesure où il permet de créer des liens de maintenir des liens, d'accéder à des informations. Les conditions commerciales ne rendent pas ce service assez disponible pour la grande majorité des enfants et de leur famille. La couverture raisonnable dans la région invite à une réflexion sur la possibilité d'offrir un maillage virtuel également qui résulterait d'une volonté de couvrir le territoire et donner accès à des ressources et services essentiels.

### 4.4. Régulations

Les conventions signées, assumées ne sont pas mises en oeuvre, certains défendent que les conditions culturelles et institutionnelles pour leur application ne sont pas réunies. Certains droits tels les droits de circulation dans les pays de la CEDEAO ne sont même pas respectés au vu et au su de tous, cela ne semble pas justifier des « plaidoyers » voire des tollés. La production de dispositions adaptées aux réalités locales sont atteignables, comme par exemple dans le cas des jeunes filles domestiques. On peut définir des horaires, des médiateurs, indiquer des recours, avoir un contrôle par des associations ou par l'état, ... (Botte 2005) quoiqu'il en soit, ces dispositions doivent être définies localement et non tomber du ciel comme des règles coulées dans le bronze et ignorante des réalités et sensibilités locales. La légitimité et pertinence gagnées à travers un processus de production conjoint justifient largement l'effort.

## 5. Conclusions

### 5.1. Mobilités, stratégies et positionnement

Les stratégies adoptées face aux mobilités des jeunes et des enfants n'ont pas porté les fruits escomptés; pire, elles ont contribué aussi à la production de comportements qui peuvent porter préjudice aux enfants. Tous sont commis à travailler en faveur du bien-être de l'enfant. Nous avons proposé une approche pragmatique qui a le souci des enfants maintenant tout de suite dans le respect et l'écoute, et pour la réprimande des exploitations basées sur des normes définies en collaboration. Il faut éviter de tomber dans des discours purement normatifs, ou de stériles débats idéologiques dans le cadre du travail entrepris par la plateforme: cela éloignerait de l'intérêt de l'enfant, de sa promotion, et la plateforme de son rôle à développer une approche des phénomènes de mobilité engendrant des positionnements et recommandations de programmes réalistes. Ainsi, les pratiques de mobilité ne sont pas bonnes ou mauvaises en soi, elles sont efficaces dans l'apprentissage, l'acquisition de capitaux, dans la redistribution de ressources, mais elles rendent les enfants vulnérables, les exposent à des exploitations et autres abus violents, des expériences répandues au sein de l'enfance et la jeunesse contemporaine.

### 5.2. Les cibles et défis

En effet, l'étude des mobilités pointe quatre contraintes extrêmement prégnantes en Afrique de l'Ouest. Ces contraintes se révèlent dans la pratique de la mobilité, et la mobilité y trouve parfois des motivations profondes. La violence dans les interactions quotidiennes, liées à l'exercice des pouvoirs dans la société et à la transformation de leur économie; l'exploitation des enfants (et des femmes), leur « malléabilité » ancrée dans des sociétés fortement hiérarchisées et des espaces économiques fortement dérégulés; le défi de l'intégration sociale par l'éducation dans des sociétés marquées par le manque et la dépréciation postcoloniale est naturellement énorme. Directement en lien avec ces contraintes est le flou identitaire dans lequel les enfants et les jeunes baignent. La difficulté de se forger des identités valorisées et en adéquation avec les dimensions locale, régionale et globale, qui rapportent à des territoires dépréciés, donnent lieu à des innovations culturelles remarquables de la part des enfants et des jeunes et témoignent de leurs effets. Travailler sur ces points cruciaux devrait orienter les politiques et programmes des agences.

Toutefois, les programmes et les politiques ne peuvent se fonder uniquement sur des contraintes et des aspirations aussi cruciales soient-elles (par exemple le développement d'identités positives et qui mènent à des actions améliorant les conditions de vie). Elles doivent se baser sur les efforts des intéressés. Elles doivent partir des capitaux existants afin d'en amplifier les fruits. Dans ce sens, l'étude des mobilités nous indique la force des groupes de pairs, la capacité à s'organiser, à épargner, à apprendre, à partager. La créativité et l'inventivité tant dans les arts d'expression que dans la survie économique sont autant de pistes afin de développer des actions.

Et enfin, on ne peut que souligner les profondes transformations des formes familiales en Afrique de l'Ouest; l'étude des mobilités pointe même des transformations familiales graves. Mais les mobilités nous rappellent sans cesse qu'elle reste une unité centrale pour la majorité des jeunes africains contemporains. Au cœur de cette problématique, les identifications de genre sont centrales, les notions de constructions de la masculinité et de la féminité devraient faire l'objet d'étude approfondies dans les études de l'enfance africaine. Tout travail en faveur des générations les plus jeunes doit prendre la famille en considération, ne serait comme le lieu de la construction

d'identifications essentielles. Il est essentiel de mieux comprendre les transformations familiales et de tirer parti de ses immenses ressources. De manière scandaleuse et surprenante, la famille africaine contemporaine (comme la communauté, deux unités centrales de toute action d'institutions centrées sur l'enfance), semblent être des notions particulièrement peu questionnées par les agences. Il est grand temps de reconnaître les multiples formes de ces familles, sachant que le processus général tend vers la réduction de son extension sociale et la transformation de ses fonctions.

Il est grand temps également de reconnaître que comme nous, tous les enfants africains sont membres de communautés! L'enfant africain reste lui aussi pour les chercheurs et les acteurs de son développement assez dépourvu de dimension psychologique (l'enfant dans les endroits où ont été menées les enquêtes se définissent par leur faiblesse de jugement). Ces mutilations, décontextualisation, constructions spécifiques de notions aussi basiques pour l'élaboration de politiques dans le domaine de l'enfance et la jeunesse, attestent une vision par trop idéologique de l'Afrique, dont la « pauvreté » dédouanerait de l'habituelle et sérieuse précaution de prendre en compte les spécificités et la contemporanéité des sociétés concernées. Ceci s'explique aussi par des ressources humaines limitées. Des protocoles ou conventions qui représentaient des avancées et des outils pertinents dans des contextes spécifiques parce qu'ils matérialisent des normes atteignables et qui peuvent être sanctionnées, peuvent avoir des effets pervers quand ils sont appliqués dans un contexte différent et dépourvu des cadres et ressources nécessaires à leur application. On voit où cette ligne de discours nous conduit; la seule leçon à tirer, est l'obligation de développer des politiques et des actions ensemble et qui soient enracinés dans les réalités de ceux que nous voulons promouvoir, en soutenant les communautés (n'y voyons plus un synonyme de village) qui permettent l'amélioration des conditions de vie concrètes des jeunes et des enfants africains.

### 5.3. Citoyenneté

Pour revaloriser leur citoyenneté étriquée les jeunes et des enfants font d'inlassables efforts pour ouvrir de nouveaux espaces d'expression, recréent des communautés, avec leurs héros, leurs modèles, leurs formes d'expression, leurs propres questions et aspirations. Ils luttent pour gagner reconnaissance, pour leur survie et pour créer un monde où ils ont plus de place et de droits. Ces jeunes citoyens s'affirment et luttent bien avant le seuil de leur 18 ans, pour faire valoir leurs revendications et participer à la vie publique, reconstruire un monde où ils peuvent s'épanouir. Les mobilités soulignent combien est urgent d'intégrer des principes permettant de construire leur citoyenneté, contraintes par les formes gérontocratiques des états coloniaux et postcoloniaux en négociant publiquement leurs droits dans leurs contextes, en construisant des communautés fortes et génératrices de sens, en valorisant et ouvrant de plus en plus d'espaces à leur actions publiques (Pearce 2007). Cette construction collaborera à faire progresser les normes universelles et ouvrir aux enfants et aux jeunes la voie de leur rôle de citoyens.

## 6. **Recommandations du consultant**

Ces recommandations viennent compléter les conclusions dans lesquelles le lecteur trouvera des indications pour l'action.

### 6.1. Quelles études pour poursuivre

Des études sont-elles encore nécessaires? Des évaluations? Comme tout autre domaine d'intervention, les agences ont besoin de suivre, monitorer les programmes qu'ils concourent à mettre en place, tout en établissant des objectifs clairs, c'est dire aussi qu'elles sont tenues d'élaborer leurs programmes dans les lieux et avec les acteurs avec lesquels ils seront implémentés.

Pour permettre d'identifier plus précisément la genèse des décisions et des choix dans les pratiques de mobilités, il serait avisé de documenter les trajectoires d'individus mobiles des deux sexes, d'âge différents, de façon systématique et rigoureuse en se basant sur leurs narratifs. Ces données qualitatives devront enrichir les bases de données qui restent encore à fédérer (par exemple les données de l'étude de Plan WARO celles récoltées par TdH, Plan et le LASDEL, dans les zones côtières, les données de l'IRD). L'étude et l'analyse des normes sociales portées par les différents groupes sociaux pourront se baser sur ces données et sont un aspect de leur exploitation. Les discours des enfants sont à la mesure de leur expériences, complexes et ambigus! Il convient de les approfondir.

Un défi de recherche à plus long terme se pose: trop peu d'observations sur les lieux de travail des enfants et des jeunes ont été menées sur la durée, elles n'ont pas assez donné lieu à des collaborations véritables entre chercheurs et jeunes mobiles. Le potentiel est là, de nombreux jeunes chercheurs africains sont disponibles, mais ils manquent de cadre d'interrogation commun qui puisse les rendre vraiment complémentaires, ils manquent de rigueur, de méthodes et de suivi. Ces observations prennent du temps et devraient s'intéresser aux conditions concrètes de travail ainsi qu'aux conséquences de ces mobilités, pour les individus et pour leurs communautés et familles. Les études qualitatives manquent encore de rigueur, durée, de proximité et de méthodes adaptées; rigueur, durée, proximité et méthodes sont les maîtres mots qui doivent orienter les efforts dans ce domaine. Ce phénomène plus que d'autres nécessitent une grande flexibilité des chercheurs. En fait, la question de la protection des enfants mobiles et celle de leur étude sont confrontées au même défi: maintenir le contact, il s'agit de pouvoir les accompagner tout au long de leur expérience de mobilité.

Tous les auteurs soulignent le manque de données quantitatives. Dans l'immédiat, en vue de la diffusion du positionnement des agences, il s'impose de faire des sondages dans quelques zones où règnent différentes formes de mobilités et de mesurer la fréquence, les caractéristiques de la mobilité et les effets sur les individus et collectivités.

Toutefois, la priorité dans la région est de continuer le travail en commun pour l'élaboration de positionnement et de recommandations de programme. Les informations et analyses déjà disponibles semblent déjà permettre de fructueuses reformulations. Il faut par contre, développer la capacité de travailler ensemble, agences, états, chercheurs, mouvements sociaux et société civile. C'est le défi de la plateforme qui est avant tout un espace d'expérimentation, de réflexion et de production de leçons, un espace qui doit rester ouvert (Calhoun 2007).

## 6.2. Ecoute, contextualisation et proximité

A risque de répétition, je tiens à réaffirmer l'essence même de l'approche proposée. De l'obligation de se mettre à l'écoute des réalités sociales et des acteurs locaux, de l'importance de la prise en compte du contexte, au risque de développer des actions dont les effets vont à l'encontre de l'objectif qui reste la protection des enfants ou mieux, le respect de ces enfants et la prise en compte de leurs rôles dans les sociétés. De la nécessité de développer des initiatives de proximité pour accompagner les jeunes générations au jour le jour et multiplier les sources de formation, d'intégration et donc de connexions en leur faveur. Il faut s'efforcer de créer des espaces d'expression, de communication et de réflexion pour les enfants.

La création d'un climat de confiance entre les populations et les agences est une urgence. Elle ne peut s'établir que sur la considération mutuelle et la collaboration. Dans cette lignée, il paraît d'ores et déjà essentiel de planifier des discussions et des échanges entre la plateforme, la société civile, les communautés pertinentes.

## 6.3. Âge

Dans la définition des catégories de génération, la recherche met en exergue les rôles et responsabilités, la création de dépendances, etc. Les spécificités sociologiques, économiques et culturelles de l'Afrique de l'Ouest doivent orienter l'approche du phénomène de mobilités. Toutefois, les jeunes et les enfants mobiles, par leurs déplacements transcontinentaux indiquent l'importance de s'inscrire dans un cadre global. Ainsi, dans le cadre d'un positionnement, l'âge s'impose comme un critère inévitable. La plateforme devra se positionner sur cette dimension. Il faut premièrement segmenter « l'enfance », la période entre 0 à 17 ans. Trop peu de distinctions sont faites entre les enfants capables de se tisser des réseaux sociaux protecteurs et de tirer parti des ressources qu'ils ne connaissent pas, et les autres, plus jeunes, en-deçà de 11 ans. La prise en compte des grandes étapes du développement de l'enfant telles qu'observées dans la région doivent être une priorité. Les limites proposées ici doivent faire l'objet d'un positionnement rapide. Les étapes essentielles, seraient 0-2 ans (proximité avec la mère), 3 à 7 ans, 8 à 12 ans (acquisition des savoirs-faire en participant aux travaux avec des aînés), au-delà de 12 ans, la majorité des enfants assument des responsabilités économiques dans l'unité de base dont ils font partie. 15 ans est une étape effectivement importante dans la mesure où la plupart des enfants sont sensés avoir acquis les capacités de travailler de manière indépendante<sup>6</sup>.

## 6.4. Les capacités de l'enfant – systèmes de protection

Les systèmes de protection tiennent aux ressources disponibles pour appuyer les enfants où qu'ils soient, il faut multiplier les recours en appuyant leurs initiatives associatives et leurs entrepreneuriat, en soutenant les organisations qui leur procurent des services. Ces organisations ont besoin d'outils mieux développés et mieux adaptés à leur contexte. Le système de protection doit passer par le développement de prise en charge de la petite enfance au niveau local. Les systèmes de protection et la définition des normes doivent être construits en dialogue avec les acteurs locaux. L'éducation et la formation sont des droits et services indispensables, nous avons vu combien les institutions existantes sont loin de répondre aux défis; les déficiences sont qualitatives et quantitatives.

---

<sup>6</sup> Ces étapes sont à débattre, mais elles se distinguent sur le développement psychomoteur, le type de relations sociales privilégiées, les responsabilités, l'accès à la parole et l'action publique déritualisée, la participation à la reproduction du foyer, la capacité à assurer sa survie et de celle de dépendants.



## 7. Références citées

Aide à l'enfance. Save the Children Canada. N/D. *Le coffre à outils du Pacte. Que faisons-nous pour les filles et les garçons en migration?*

Alioua, M. 2005. 'La migration transnationale des jeunes Africains subsahariens au Maghreb : Emancipation individuelle, circulations collectives et transgression des frontières. L'exemple de l'établissement des *collectifs* de jeunes trans-migrants subsahariens au Maroc'. <http://jeunes-et-societes.cereq.fr/PDF-RJS2/ALIOUA.pdf>

Bamba, B.A. 2006. 'Qu'est-ce que la postcolonie? Contribution à un débat francophone trop afrocentré.' *Africa Review of Books*. **Vol. 2**, n° 1, pp. 16-17.

Baratta, A. 2001. 'The child as subject of Rights and as Participant in the Democratic Process? In Bartell, E.J. & O'Donnell, A. (eds.) *The Child in Latin America: Health, development and Rights*. University of Notre Dame Press: Indiana, USA.

Beauchemin, C. & Bocquier, P. 2004. 'Migration and Urbanisation in Francophone West Africa: An Overview of the Recent Empirical Evidence'. *Urban Studies*, **Vol 41**, N° 11, pp. 2245-2272.

Behrendt, A. & Mbaye, S.M. 2008a. *L'impact psychosocial de la traite sur les enfants dans la région des Plateaux et la région centrale au Togo*. Dakar: Aware, USAID, FHI, Plan.

Behrendt, A. & Mbaye, S.M. 2008. *L'impact psychosocial du conflit ivoirien sur les enfants migrants de retour au Burkina Faso*. Dakar: Aware, USAID, FHI, Plan.

Bekkar-Lacoste, R. 2009. Résumé du projet de recherche, Mobilités transnationales des jeunes en Afrique de l'Ouest « Jeunes en mouvement ». Rapport intermédiaire, projet de recherche: mobilités des jeunes en Afrique de l'Ouest. Plan International/IRD.

Bekkar-Lacoste R. & Fall P. D. 2006. 'Les Sahéliens à l'assaut de la forteresse européenne. De la patera marocaine à la pirogue artisanale au départ du Sénégal', *Zénith*, n° 47, du 15 au 21 juin. pp. 14-17.

Bekombo, M., 'L'enfant africain et les sciences psychologiques' [http://rpcafrique.free.fr/int\\_m-bekombo.htm](http://rpcafrique.free.fr/int_m-bekombo.htm). Consulté pour la dernière fois le 15 juin 2009.

Biaya, T. 2000. 'Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine'. *Politique Africaine*, N° 80.

Black, R., Ammassari, S., Mouillesseaux, S., Rajkotia, R. 2004. *Migration and Pro-Poor Policy in West Africa*. Working paper C8. Brighton: Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty.

Bluebond-Langner, M. & Korbin, J. 2007. 'Challenges and Opportunities in the Anthropology of Childhoods: An Introduction to "Children, Childhoods, and Childhood Studies"'. *American Anthropologist*, **Vol. 109**, No. 2.

Botte, R. 2005. Documentation des stratégies et activités de prévention et de réinsertion mises en

place par des comités de village dans e cadre de la lutte contre la traite des enfants (Bénin, Mali, Burkina Faso). UNICEF.

Botte, R. 2003. 'Le droit contre l'esclavage au Niger'. *Politique Africaine*, N° 90.

Burgess, T. 2005. 'Introduction to Youth and Citizenship in East Africa'. *Africa Today*. Vol 51, Number 3, pp. Vii-xxiv.

Calhoun, C. ' Social Science for Public Knowledge'. [http://www.ssrc.org/calhoun/wp-content/uploads/2008/09/calhoun\\_-\\_social\\_science\\_for\\_public\\_knowledge.pdf](http://www.ssrc.org/calhoun/wp-content/uploads/2008/09/calhoun_-_social_science_for_public_knowledge.pdf)  
Published on: May 09, 2007. Last accessed on the 23<sup>rd</sup> of June 2009.

Castle, S. & Diarra, A. 2003. La migration Internationale des Jeunes Maliens: Tradition, Nécessité ou rite de Passage.

Charrière, F. & Frésia, M. 2008. *L'Afrique de l'Ouest comme espace migratoire et espace de protection*. UNHCR. <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/protect/openssl?tbl=PROTECTION&id=49e479c311> Last accessed on the 7<sup>th</sup> of July 2009.

Coe, C. 2008. 'How Transnational Migration has affected childcare in Ghana'. for The Multinational Working Group on Children and Youth CODESRIA.

Davies, W. For Plan Togo. 2005. '*For the Price of a Bike: Child Trafficking in Togo*'. Plan Togo. <http://plan-international.org/about-plan/resources/publications/protection/for-the-price-of-a-bike-child-trafficking-in-togo> . Last accessed on the 20<sup>th</sup> of June 2009.

De Boeck F. & Honwana A (eds.). 2005. *Makers and Breakers. Child and Youth in Postcolonial Africa*. Trenton, NJ: Africa World Press

De Boeck, F. & Plissart, M-F. 2005. *Kinshasa. La ville invisible*. Bruxelles: La Renaissance du Livre. (Particulièrement pp. 155-210).

de Lange, A. 2006. '*Going to Kompiega. A Study on Child Labour Migration and Trafficking in Burkina Faso's South-Eastern Cotton Sector*'. Amsterdam: IREWOC.

Dioubaté, M. 2007. *Résultats d'une étude ethnographique en Guinée*. Plan WARO. Rapport de recherche.

Enda tm. Jeunesse action. 2009. *Exode précoce et traite des enfants en Afrique de l'Ouest*. Jeuda **111-112**.

Enda tm. Jeunesse action. 2009. *Transformer les victimes en acteurs*. Jeuda **119**.

Equipe de Développement communautaire. Délégation Terre des hommes Togo. 2007. *Analyse contextuelle du flux Vogan/ Lomé*. Terre des Hommes.

Equipe de Développement communautaire. Délégation Terre des hommes Togo. 2009. *Etude sur le flux Akébou- Accra des jeunes filles domestiques*. Terre des Hommes.

Fall, A.S., Diagne, M. & William M. 2007. *Rapport Sénégal. A l'écoute des enfants et des jeunes:*

*agents de notre monde contemporain*. Dakar: Plan International.

Fall A. & Massart G. 2007. 'Pour une intervention d'écoute active. Sur les traces des enfants et des jeunes ouest Africains'. Plan WARO.

Fall, P. D. 2003 . *Etat-nation et migrations en Afrique de l'Ouest: le défi de la mondialisation*. UNESCO. [unesdoc.unesco.org/images/0013/001391/139144f.pdf](http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001391/139144f.pdf) Last accessed on the 23<sup>rd</sup> of June 2009.

Fouquet, T., 2005. "Variations autour des imaginaires constitutifs de la *frontière* et d'*Ailleurs* chez les jeunes Dakarois", *Jeunes et sociétés, Actes du colloque*, 24-25 oct. 2005, Marseille, Cereq, Injep, Lest/Cnrs, 13 p. <http://jeunes-et-societes.cereq.fr/PDF-RJS2/FOUQUET.pdf>

Fouquet, T. 2007. 'Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain', *Autrepart* (numéro thématique *On dirait le Sud*), Paris (IRD), n°41 :83-97.

Florence, E. 2008. *Struggling around « dagong »: discourses about and by migrant workers in the Pearl River Delta*. PhD Dissertation. Institut des Sciences Humaines et Sociales. Université de Liège.

Galtung, J. 1990. 'Cultural Violence'. *Journal of Peace Research*, **27.3**, pp. 291-305

Gomis, D. 2007. 'Les enfants et jeunes en Afrique de l'Ouest, Que cherchent-ils, Que veulent-ils?' Présenté à Dakar, en Mars 2007 lors de la restitution régionale, « Réactions ». Projet: A l'écoute des enfants et des jeunes: agents de notre monde contemporain.

Gomis, D. & Harouna, M. 2007. *Exode précoce et traite des enfants en Afrique de l'Ouest. Où en sont les enfants et jeunes travailleurs?* Rapport provisoire d'évaluation et capitalisation. MAEJT.

Hatløy, A. & Huser A. 2005. *Identification of Street Children. Characteristics of Street Children in Bamako and Accra*. FAFO - report 474.

Héritier, F. 2003. 'Quels fondements de la violence?' in: *La violence, les mots, le corps*. Fougeyrollas-Schwebel, Cahiers du Genre, n° 35. L'Harmattan.

Hastrup, K. 2005. 'Social Anthropology. Towards a pragmatic enlightenment?' *Social Anthropology*, **13**, 2, pp. 133-149.

Imorou, A. 2008. *Etude ethnographique des mobilités des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest. Le coton et la mobilité: les implications d'une culture de rente sur les trajectoires sociales des jeunes et enfants au Nord-Bénin*. Plan Waro, TDH, Lasdel Bénin.

Jacquemin, M. 2009. 'So (in)visible young female migrant workers: « Young female domestics » in West Africa – Comparative perspectives from the example of girls and young women at work in Abidjan'. Paper presented at the « Workshop Child and Youth Migration in West Africa: Knowledge Gaps and Implications for Policy », Accra, Ghana, June 9-10<sup>th</sup> 2009.

James, A. 2007. 'Giving Voices to Children's Voices, Practices and Problems, Pitfalls and Potentials'. *American Anthropologist*, **Vol. 109**, No. 2.

- Janin, P. & Marie, A. 2003. 'Violences Ordinaires, Violences enracinées, Violences matricielles.' *Politique Africaine*. **91**. pp. 5-12.
- Jenkins, R. 2002. 'In the present. Time, Identification and Human Nature'. *Anthropological Theory*. **Vol 2** (3). pp. 267-280.
- Kelin, M. 1998. *Slavery and Colonial Rule in West Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lettre du CADE, 2007. 'Dynamisme démographique et migrations'. <http://www.afrique-demain.org/Lettres/lettre96/lettre96.htm> Consulté pour la dernière fois le 16 juin 2009.
- MAEJT. 2009. *Exode et traite des enfants en Afrique de l'Ouest. Boîte à images*.
- Massart, G. 2007. 'The Convention on the rights of the Child put to the Test by Power Relations and Social Norms in Rural West Africa' in: *The UN Children's Rights Convention: theory meets practice. Proceedings of the International Interdisciplinary Conference on Children's Rights, 18-19 May 2006, Ghent, Belgium*. A. Ang, I. Delens-Ravier, M. Delplace, C. Herman, D. Reynaert, V. Staelens, R. Steel, and M. Verheyde (eds.) . Antwerpen; Intersentia
- Massey, D., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A. & Taylor, E. 1998. *Worlds in Motion: International Migration at the End of the Millennium*. Oxford: Oxford University Press.
- Maxey, L. J. 2004. 'The participation of younger people within intentional communities: evidence from two case studies'. *Children's Geographies*, **Vol. 2**, (1), pp. 29–48
- Munroe, R. & Nerlove, S. 2003. 'Homestead Size, Gender, and Agression among Gusii Children' . *Ethos*, **31** (2), pp. 232-247.
- Ndao, A. 2008a. *Les jeunes et les enfants balisent les voies en Afrique de l'Ouest. Rapport de recherche (ethnographie sur les axes Bénin-Togo-Ghana-Nigeria)*. Dakar: Plan WARO.
- Ndao, A. 2008. *Changements climatiques et « mobilités environnementales » des enfants en Afrique de l'Ouest*. Dakar: Plan WARO.
- Norris, C. 2006. *Education an Effective Strategy to Eliminate and Prevent Child Labour? A West African Case Study*. MA Human Rights. Theory and Practice. Dissertation. University of Essex.
- Pearce, J. 2007. 'Violence, Power and Participation: Building Citizenship in Contexts of Chronic Violence'. Working paper 274. Brighton: IDS. <http://www.drc-citizenship.org/docs/publications/violence/WP%20274.pdf> . Last accessed on the 15/06/09
- Ruwet, A. 2009. 'Migrations. Pourquoi nous sommes tous concernés...'. *Imagine*, mai & juin 2009, **N°73**. pp 2-3.
- Save the Children. 2007. '*Inter-Agency Guidelines for Developing Reintegration Programmes for Children Affected by Armed Conflict in West Africa: Field Test Version*'. Freetown: Save the Children UK.
- Sayad, A. 1991. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles.

Tandian, A. 2007. "Barça ou Barsaax" (*Aller à Barcelone ou mourir*) : le désenchantement des familles et des candidats à la migration », *DIASPORAS. Histoire et Sociétés*, n°9, pp. 124-137.

Thorsen, D. 2009. 'Les migrations de travail; une question qui concerne aussi les enfants et les jeunes'. *Policy Notes*, 2009/3, The Nordic Africa Institute.

Thorsen, D. 2009. 'Mobile Youth with Little Formal Education: Work Opportunities and Practices'. Paper presented at the « Workshop Child and Youth Migration in West Africa: Knowledge Gaps and Implications for Policy », Accra, Ghana, June 9-10<sup>th</sup> 2009.

Thorsen, D. 2007. '*If Only I Get Enough Money for a Bicycle!*' *A Study of Childhoods, Migration and Adolescent Aspirations Against a Backdrop of Exploitation and Trafficking in Burkina Faso*'. Working Paper T71. Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty. [http://www.childmigration.net/MigrationDRC\\_Thorsen](http://www.childmigration.net/MigrationDRC_Thorsen) Last accessed on the 20<sup>th</sup> of June 2009.

Thorsen, D. 2006. 'Child Migrants in Transit. Strategies to Assert New Identities in Rural Burkina Faso'. In Christiansen, C., Utas, M. & Vigh, H.E. (eds.), *Navigating Youth, Generating Adulthood. Social Becoming in an African Context*. Nordiska Afrikainstitutet: Uppsala.

Tiemoko, R. 2003. *Migration Return and Socio-Economic Change in West Africa: The Role of the Family*. Sussex Migration Working Paper no. 15. Sussex Centre for Migration Research.

Trouillot, M.R. 2001. 'The anthropology of state in the age of globalization. Close encounters of the deceptive kind'. *Current Anthropology*. **Vol. 42**. Number 1. 125-138.

UNICEF. 2004. *La traite des êtres humains en Afrique en particulier des femmes et des enfants*. Unicef. Innocenti Insight 9. [http://www.unicef-irc.org/cgi-bin/unicef/download\\_insert.sql?PDFName=&ProductID=362&DownloadAddress=/publications/pdf/](http://www.unicef-irc.org/cgi-bin/unicef/download_insert.sql?PDFName=&ProductID=362&DownloadAddress=/publications/pdf/) Last accessed on the 23<sup>rd</sup> of June 2009.

*La violence* ». Héritier, F., Karli, P., Gros, F., Kervegan, J-F. Les conférences de la Cité. 2009. [http://www.cite-sciences.fr/francais/ala\\_cite/college/v2/html/static/scripts/results\\_seek.php?Ctheme=%23&speaker\\_set=913%7CGros+Fr%E9d%E9ric&theme=&sstheme=&saizon=&cycle=](http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/static/scripts/results_seek.php?Ctheme=%23&speaker_set=913%7CGros+Fr%E9d%E9ric&theme=&sstheme=&saizon=&cycle=) Last accessed the 23<sup>rd</sup> of June 2009

Whitehead, A. & Hashim, I. 2005. *Children and Migration*. Background Paper for DFID Migration Team.

Wyness, M., 2006. 'Children, Young People and Civic Participation: Regulation and Local Diversity'. *Educational Review*, **58**: 2, pp. 209-218.